



Réf. : 2021-11-D-31-fr-5

Orig. : EN

Rapport statistique concernant l'offre de soutien éducatif et l'éducation inclusive dans les Écoles européennes pour l'année scolaire 2020-2021

Approuvé par le Conseil supérieur lors de sa réunion des 6, 7 et 8 avril 2022 à Dubrovnik (Croatie)

Table des matières

Introduction	3
I. Vue d'ensemble du soutien éducatif	4
I.1. Elèves bénéficiant des différentes formes de soutien éducatif	4
I.2. Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle.....	6
I.3. Analyse des réponses des écoles aux questions ouvertes de l'enquête	8
I.4. Répartition des différentes formes de soutien par section linguistique	9
I.5. Répartition du soutien général, modéré et intensif B par matière	10
II. Soutien intensif A	12
II.1. Evolution du nombre d'élèves bénéficiant du SIA	12
II.2. Elèves bénéficiant du SIA par école et par cycle	13
II.3. Ventilation des élèves bénéficiant du SIA par section linguistique / Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale de la section.....	15
II.4. Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année.....	16
II.5. Diagnostic des élèves bénéficiant du soutien intensif A.....	17
II.6. Soutien intensif A par matière	19
II.7. Elèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée.....	21
II.8. Conventions de soutien intensif A résiliées	22
II.9. Personnel employé dans le domaine du soutien intensif A.....	24
II.10. Conventions tripartites	25
II.11. Temps consacré au soutien intensif A.....	26
III. Moyens nécessaires au soutien éducatif	31
III.1. Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien	31
III.2. Assistants au soutien éducatif.....	32
III.3. Les coordinateurs du soutien éducatif	32
IV. Résultats des candidats au Baccalauréat européen bénéficiant de dispositions particulières	34
V. Budget affecté au soutien éducatif	35
V.1. Coût du soutien éducatif pour l'année scolaire 2020-2021 en fonction des différentes formes de soutien et coût par élève	35
VI. Activités de formation et de coordination	39
VI.1. Activités de formation mises en place au niveau de l'école	39
VI.2. Enquêtes et activités de formation mises en place au niveau du système	40
VII. Constatations effectuées	42
VIII. Domaines dans lesquels il convient d'approfondir la réflexion au niveau des écoles et du système	43
IX. Décision du Conseil supérieur	43

Introduction

La mise en œuvre de la Politique en matière de soutien éducatif fait l'objet d'un rapport annuel. Le présent rapport couvre l'année scolaire 2020-2021.

Le contenu du rapport est resté sensiblement le même de 2015 à 2020. Le rapport suivait l'évolution des principaux thèmes, et la structure et le format des tableaux et graphiques restaient les mêmes. Afin de dresser un tableau plus complet du soutien éducatif dispensé dans les Ecoles européennes (EE), certaines questions ont été légèrement modifiées et des données supplémentaires ont été demandées, tout en maintenant la comparabilité des rapports portant sur les différentes années. La classification des diagnostics a été actualisée en 2019 en accord avec les classifications utilisées sur la scène internationale en vue de décrire les diagnostics les plus courants qui ont des incidences sur l'apprentissage dans le contexte des Ecoles européennes.

Les données ont été recueillies au moyen d'une enquête en ligne menée grâce à un questionnaire électronique envoyé aux écoles le 26 octobre 2021. Les données sur le budget utilisé proviennent de la Clôture des comptes 2020 et 2021 des Ecoles européennes.

Les données des écoles sont arrêtées au 31 août 2021, soit au dernier jour de l'année scolaire 2020-2021. Les données recueillies par les écoles ont été compilées par le BSGEE et analysées par les inspecteurs chargés du soutien éducatif. Le groupe de travail Politique en matière de soutien éducatif a examiné l'analyse et le projet de rapport lors de sa réunion de janvier 2022.

Le présent rapport statistique, relatif à l'année scolaire 2020-2021, contient des informations sur le soutien général, le soutien modéré, le soutien intensif A (SIA) et le soutien intensif B (SIB). Le suivi du soutien éducatif est assuré par école, cycle et forme de soutien. Trois années scolaires consécutives sont présentées dans le rapport concernant le soutien général, modéré et intensif B ; dans certains cas, lorsqu'il est nécessaire de faire apparaître l'évolution de la situation, cette évolution est présentée sur quatre années consécutives. La partie du rapport consacrée au SIA présente l'évolution sur quatre ans lorsque c'est nécessaire et que les données utiles sont disponibles.

La Politique actuelle prévoit qu'un soutien est organisé en fonction des besoins des élèves et peut prendre la forme soit d'un soutien individuel soit d'un soutien en groupe, pour une période brève ou longue. Tout élève peut bénéficier de plusieurs formes de soutien différentes en même temps. Lorsqu'on indique le nombre d'élèves bénéficiant d'une forme quelconque de soutien, chaque élève est compté comme un élève bénéficiant d'un soutien général, modéré, SIA ou SIB.

Le présent rapport statistique est toujours basé sur des données quantitatives et ne peut donner d'explications concernant les résultats obtenus. Tout comme dans les enquêtes de l'année passée, les écoles ont eu la possibilité de fournir des informations qualitatives supplémentaires relatives à l'organisation du soutien éducatif. Ces informations qualitatives permettent de mieux comprendre certains résultats et constatations.

Enfin, les écoles devraient analyser les résultats globaux et les résultats de leur école et utiliser ces informations dans leur travail de développement interne et leur planification.

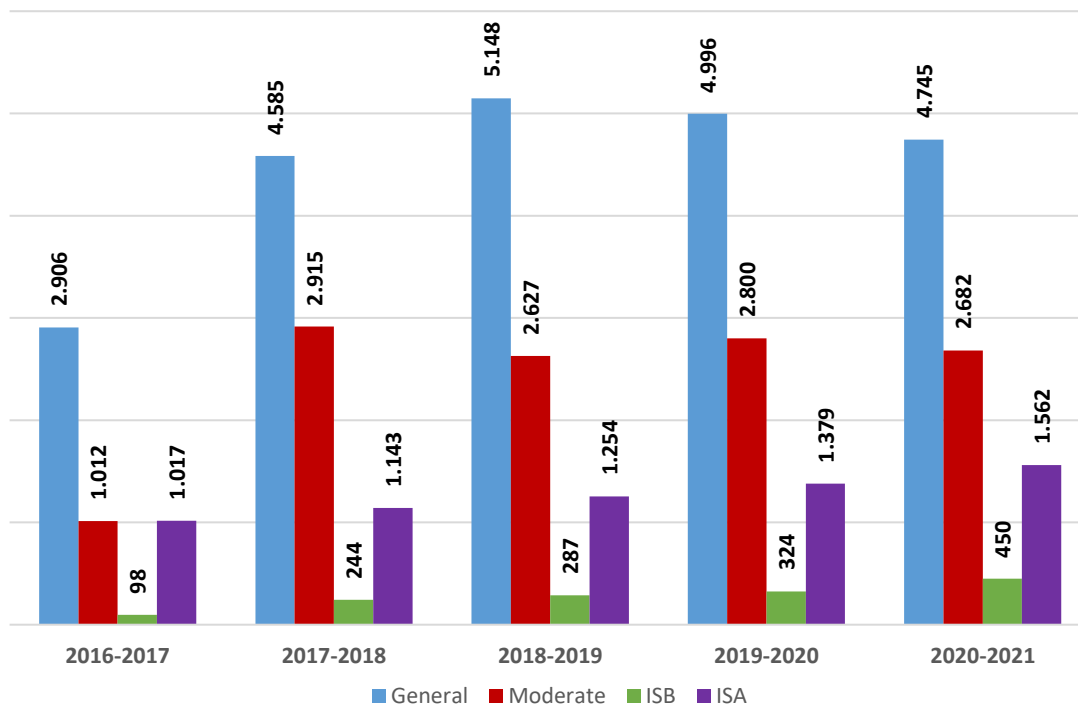
Suivant l'approche de l'année passée, un nouveau chapitre a été ajouté au rapport statistique, avec des informations sur les activités de formation mises en place au niveau de l'école. En outre, ce chapitre contient également des informations sur les enquêtes menées et analysées au cours de l'année scolaire 2020-2021 et d'autres activités de coordination.

I. Vue d'ensemble du soutien éducatif

I.1. Elèves bénéficiant des différentes formes de soutien éducatif

Au 31 août 2021, les Ecoles européennes comptaient un total de 28 231 élèves. C'est cet effectif qui est utilisé lorsque la population scolaire totale des EE est indiquée. Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif, il ou elle compte pour un élève dans chaque forme de soutien éducatif dont il ou elle bénéficie. Le graphique 1 montre l'évaluation des populations bénéficiant d'un soutien éducatif dans les Ecoles européennes.

Graphique 1 : Evolution des populations bénéficiant d'un soutien éducatif



La forme la plus courante de soutien éducatif est le **soutien général** (SG), qui est organisé par toutes les écoles et pour tous les cycles à l'exception des cycles maternels des EE de Bergen et Luxembourg II. Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien général est resté assez stable tout au long des trois années scolaires prises en compte, de 2017 à 2020.

- ✓ Aux EE de Karlsruhe, Varèse, Mol, Munich et Francfort, plus de 20 % des élèves ont bénéficié du soutien général. C'est à Karlsruhe que la plus forte augmentation de cette forme de soutien par rapport à l'année scolaire précédente a été enregistrée avec 4,8 %, et à l'EE de Bruxelles IV que la plus forte baisse a été enregistrée.
- ✓ Luxembourg II recourt beaucoup moins souvent au soutien général, puisque moins de 10 % des élèves y bénéficient de cette forme de soutien.
- ✓ Aux EE d'Alicante, Bruxelles II et Mol, le pourcentage des élèves bénéficiant du soutien général a constamment baissé au cours des trois dernières années.

Vient ensuite le **soutien modéré** (SM).

- ✓ Le soutien modéré est le plus utilisé à Mol, où le pourcentage d'élèves bénéficiant du SM est supérieur à 40 %. Seule l'EE de Francfort a en outre un taux de SM supérieur à 20 %.
- ✓ Munich recourt le moins au SM : 3,8 % des élèves y bénéficient de ce type de soutien.

Le soutien intensif B (SIB) est une forme de soutien intensif utilisée pour aider les élèves qui n'ont pas de besoins éducatifs spécifiques, mais qui ne sont pas en mesure de suivre le programme standard.

- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIB est faible. Il varie entre 0,2 et 3,2 % selon l'EE..
- ✓ Ce sont les écoles de Karlsruhe et Bruxelles I qui recourent le plus au SIB, avec environ 3 % de la population scolaire qui en bénéficient.

Le soutien intensif A (SIA) est utilisé dans toutes les écoles, et le pourcentage d'élèves qui en bénéficie augmente régulièrement ; il atteint aujourd'hui 5,5 % de la population des EE. Le nombre d'élèves qui bénéficient du SIA a augmenté de 13 % par rapport à l'année scolaire 2018-2019, alors que la population scolaire totale n'a augmenté que de 1,4 %.

- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est nettement supérieur à la moyenne à Luxembourg I et Luxembourg II.
- ✓ Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est relativement faible à l'EE de Bergen, à l'EE de Bruxelles IV et à l'EE d'Alicante.

Alors que le SG et le SM ont fluctué au cours des trois dernières années, le SIA et le SIB ont constamment progressé.

Tableau 1 : Pourcentage d'élèves* inscrits à un cours de soutien éducatif (% d'élèves bénéficiant d'un soutien éducatif par rapport à l'effectif total de l'école au cours des années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021)

	Général			Modéré			Intensif B			Intensif A		
	18-19	19-20	20-21	18-19	19-20	20-21	18-19	19-20	20-21	18-19	19-20	20-21
Ali	24,0%	20,5%	18,1% ▼	5,4%	6,3%	7,5% ▲	1,1%	1,3%	2,4% ▲	2,1%	2,3%	2,6% ▲
Ber	12,2%	14,8%	12,9% ▼	3,5%	2,6%	4,3% ▲	0,4%	0,3%	1,2% ▲	2,7%	2,3%	2,1% ▼
B I	12,9%	14,6%	14,9% ▲	3,1%	4,6%	4,4% ▼	1,2%	2,1%	2,8% ▲	4,9%	5,0%	5,9% ▲
B II	20,1%	17,2%	13,9% ▼	10,2%	11,9%	10,3% ▼	0,1%	0,2%	0,3% ▲	5,3%	4,7%	5,4% ▲
B III	18,1%	13,8%	15,6% ▲	2,2%	6,3%	4,5% ▼	2,1%	1,2%	2,2% ▲	4,6%	5,5%	5,3% ▼
B IV	18,9%	19,5%	14,5% ▼	9,3%	8,5%	8,7% ▲	1,8%	0,9%	2,3% ▲	1,9%	1,8%	2,3% ▲
Fr	26,5%	16,9%	20,4% ▲	18,7%	13,7%	20,9% ▲	1,4%	1,6%	1,5% ▼	3,6%	3,6%	4,2% ▲
Kar	25,7%	24,9%	29,7% ▲	8,6%	9,7%	7,1% ▼	1,0%	2,1%	3,2% ▲	5,3%	5,4%	4,5% ▼
Lux I	15,6%	17,9%	15,6% ▼	25,1%	25,9%	17,4% ▼	0,0%	0,4%	0,4% ▼	6,0%	7,6%	9,4% ▲
Lux II	9,6%	8,4%	9,5% ▲	6,6%	5,7%	5,6% ▼	0,7%	1,7%	1,4% ▼	7,9%	8,8%	9,7% ▲
Mol	45,5%	28,5%	26,3% ▼	26,8%	25,8%	41,3% ▲	0,9%	1,0%	0,5% ▼	4,8%	5,2%	4,7% ▼
Mun	27,1%	27,5%	24,1% ▼	4,3%	3,7%	3,8% ▲	2,3%	1,9%	1,5% ▼	3,3%	3,6%	3,8% ▲
Var	20,1%	30,7%	26,4% ▼	9,1%	8,5%	9,9% ▲	0,1%	0,2%	0,2% ▼	3,3%	3,5%	3,9% ▲
TOTAL	18,9%	17,9%	16,8% ▼	9,6%	10,1%	9,5% ▼	1,1%	1,2%	1,6% ▲	4,6%	5,0%	5,5% ▲

* Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif, il ou elle compte pour un élève dans chaque forme de soutien éducatif dont il ou elle bénéficie.

La proportion d'élèves SWALS et NON SWALS qui bénéficient du SIB varie d'une année à l'autre. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 80 % du SIB ont été organisés pour des élèves NON SWALS.

Tableau 2 : Pourcentage d'élèves SWALS bénéficiant du soutien intensif B depuis 2017

Année scolaire	SIB	
	SWALS	NON SWALS
2017-2018	36%	64%
2018-2019	17%	83%
2019-2020	28%	72%
2020-2021	20%	80%

Depuis 2013, le nombre d'élèves qui bénéficient du soutien intensif A (SIA) est passé de 792 à 1562, ce qui équivaut à 5,5 % de la population scolaire totale des EE et qui représente une augmentation

de 97 % en huit ans. Depuis 2016, année où 971 élèves bénéficiaient du SIA, on constate une augmentation de 61 % des cas.

Tableau 3 : Nombre absolu d'élèves qui bénéficient d'un soutien intensif A dans les Ecoles européennes et leur pourcentage par rapport à la population scolaire totale des Ecoles européennes

Novembre 2013	Novembre 2014	Août 2015	Août 2016	Août 2017	Août 2018	Août 2019	Août 2020	Août 2021
3,23%	3,37%	3,46%	3,80%	3,86%	4,24%	4,60%	5,0%	5,5%
N=792	N=841	N=860	N=971	N=1 017	N=1 143	N=1 254	N=1 379	N=1 562

I.2. Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle

Dans six écoles, le **nombre d'élèves** qui bénéficient d'un soutien éducatif est réparti de manière équilibrée **entre les cycles**.

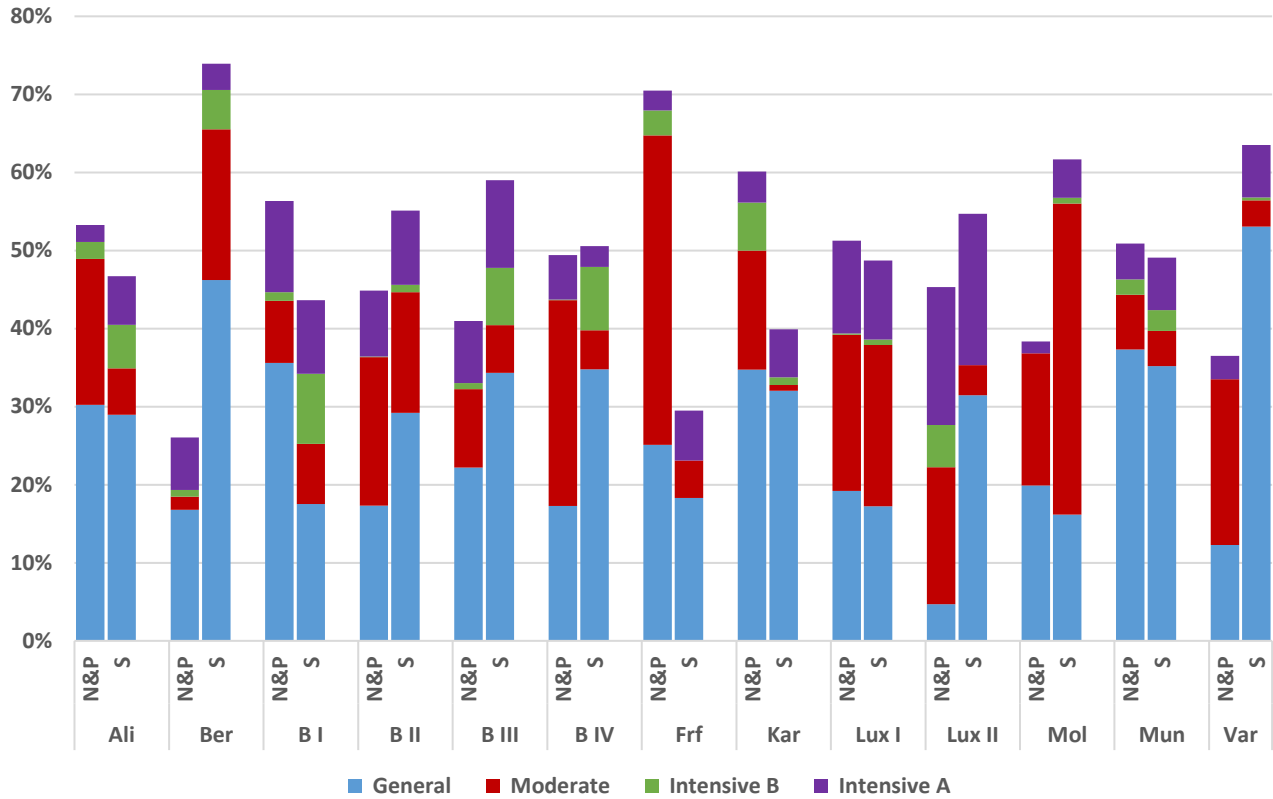
- ✓ A l'EE de Francfort, plus de 70,5 % du soutien total sont apportés au cycle maternel et primaire. Nous avons déjà constaté cette différence entre les cycles toutes les années où toutes les formes de soutien étaient organisées.
- ✓ A l'EE de Bruxelles IV, la répartition entre cycles maternel et primaire et cycle secondaire a atteint 50 %, alors que l'année dernière, 65,7 % du soutien total étaient apportés aux cycles maternel et primaire. Aux EE de Francfort et Karlsruhe aussi, le soutien éducatif est apporté de manière nettement plus fréquente au cycle maternel et primaire qu'au cycle secondaire (respectivement 70,5 % et 60,1 %).
- ✓ A l'EE de Bergen, 73,9 % des élèves bénéficiant d'un soutien éducatif étaient inscrits en cycle secondaire. A Bruxelles III, Mol et Varèse, environ 60 % des élèves bénéficiant d'un soutien éducatif étaient inscrits en secondaire.

La répartition des **différentes formes** de soutien éducatif varie d'un cycle à l'autre au sein d'une même école. La comparaison des données des quatre dernière années (depuis l'année 2017-2018) montre une certaine évolution dans plusieurs écoles.

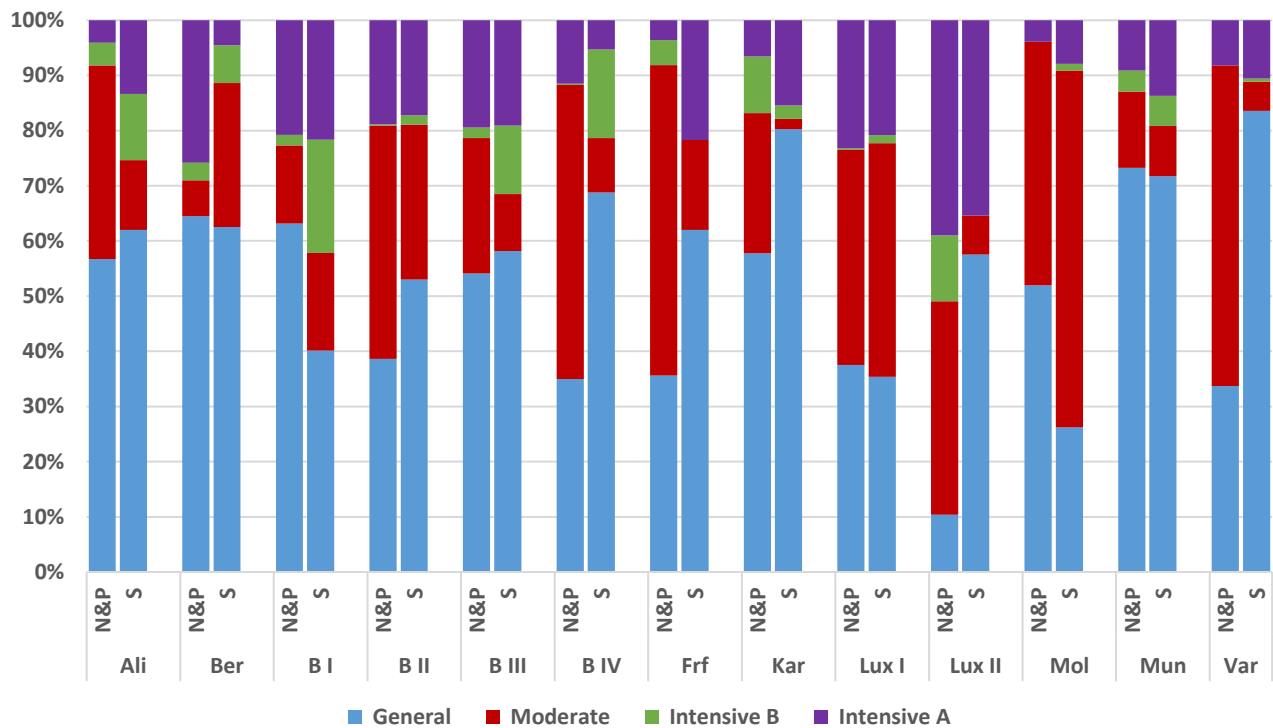
- ✓ Une école, l'EE d'Alicante, a assuré un soutien éducatif équilibré entre les cycles au cours de ces quatre années. Quatre autres écoles, les EE de Bruxelles IV, Luxembourg I, Luxembourg II et Munich, sont également parvenues à une offre équilibrée de soutien éducatif. A l'EE de Karlsruhe, où depuis 2016, le soutien éducatif était nettement plus important au cycle secondaire, l'offre de soutien a été plus équilibrée au cours de l'année scolaire 2019-2020 (avec un peu plus de soutien au cycle M/P qu'en secondaire). L'évolution inverse est observée à l'EE de Munich, qui offrait auparavant un soutien beaucoup plus important au cycle M/P et dont l'offre de soutien est également équilibrée entre les cycles au cours de l'année scolaire 2019-2020.
- ✓ Les Ecoles européennes de Bruxelles I et Francfort ont organisé beaucoup plus de soutien éducatif au cycle maternel et primaire qu'au secondaire pendant ces quatre années scolaires.
- ✓ Les EE de Bergen et Mol ont organisé davantage de soutien éducatif en secondaire au cours des quatre années. Depuis quelques années, les EE de Varèse et Bruxelles III offrent davantage de soutien au secondaire également, alors que c'était auparavant l'inverse.

Au cours de cette année scolaire aussi, toutes les écoles ont eu recours à toutes les formes de soutien éducatif.

Graphique 2A : Proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien, ventilée par école et par cycle (total par école = 100 %)



Graphique 2B : Proportion d'élèves bénéficiant des différentes formes de soutien, ventilée par école et par cycle (total par cycle = 100 %)



I.3. Analyse des réponses des écoles aux questions ouvertes de l'enquête

Le questionnaire ouvert adressé aux écoles précise les spécificités des différentes formes de soutien éducatif.

En ce qui concerne le **soutien général**, on constate que les écoles ont adopté des approches similaires, mais pris des décisions différentes en rapport avec leurs politiques éducatives internes.

Parmi les approches communes, on peut citer :

- L'organisation du soutien général en groupes flexibles ; les groupes sont organisés verticalement, horizontalement, au sein des sections ou en les combinant, en se concentrant sur les besoins des élèves concernés ; un groupe comprend généralement 3 élèves en moyenne.
- Le soutien général est apporté en classe ou en dehors.
- Cette décision est généralement prise lorsque l'approche différenciée ne fonctionne pas dans la classe.
- La durée du SG, généralement apporté à court terme.
- Presque toutes les écoles mentionnent comme outil de travail le Plan d'apprentissage individuel (PAI) ou le Plan éducatif de groupe (PEG).
- La collaboration entre l'enseignant affecté à la classe et l'enseignant affecté au soutien est mentionnée.

Les politiques des écoles en matière de soutien général (SG) aux différents cycles diffèrent, sauf pour la maternelle, pour laquelle une approche commune est adoptée, à savoir que peu de SG y est organisé.

Une demande de soutien général est d'ordinaire faite par les parents ou les enseignants et est adressée à l'école.

A l'EE de Francfort, en raison du nombre élevé d'enfants SWALS, tout le soutien au cycle maternel est considéré comme soutien « général » conformément aux directives internes de l'école.

Dans certaines écoles, en raison de la COVID-19, des groupes ont été mis en place au sein de chaque classe uniquement, conformément aux politiques et aux directives en matière de santé et de sécurité.

Certaines écoles mettent davantage l'accent sur les politiques de prévention et consacrent essentiellement le SG au cycle primaire. De nombreuses écoles accordent davantage d'attention à la résolution des problèmes, et dans ce cas, le SG est surtout organisé en secondaire.

A Luxembourg I, chaque section linguistique, de la maternelle au primaire, dispose d'un certain nombre d'heures de soutien général attribuées aux élèves, sur la base du nombre total d'élèves par section.

Davantage d'écoles associent désormais le soutien général aux effets du confinement.

En ce qui concerne le **soutien modéré (SM)**, les réponses aux questions ouvertes font ressortir plusieurs approches communes à la plupart des répondants :

- La majorité des écoles semble indiquer que le SM est mis en œuvre selon des procédures internes claires et qu'il repose sur un calendrier bien défini.
- Le soutien modéré se concentre sur les difficultés des élèves, et non sur le contenu de la matière. Le soutien modéré est apporté soit de manière individuelle soit en petit groupe.
- Le soutien modéré est proposé aux élèves qui ont besoin d'un soutien plus ciblé, qui ont des difficultés d'apprentissage modérées ou qui peuvent avoir besoin d'une aide supplémentaire pour acquérir des stratégies ou compétences d'apprentissage efficaces.

- A l'EE de Francfort, le soutien modéré dans l'enseignement secondaire est assuré principalement dans des langues peu ou pas connues d'élèves ayant quitté un autre système scolaire pour rejoindre l'école, notamment en LII.
- Le soutien est apporté soit à long terme (pour l'année scolaire), soit à court terme, en fonction des circonstances et des besoins spécifiques de l'élève.
- Il est parfois nécessaire de rassembler des élèves qui bénéficient de différents types de soutien dans un même groupe afin d'optimiser les ressources.
- Dans certaines écoles, en raison de la COVID-19, le soutien modéré a été organisé au sein de chaque classe uniquement. Il n'y a pas eu de mélange horizontal ou vertical de groupes.
- Dans d'autres écoles, le soutien modéré a perduré pendant les phases d'apprentissage à distance.
- Presque toutes les écoles mentionnent comme outil de travail le Plan d'apprentissage individuel (PAI) ou le Plan éducatif de groupe (PEG).
- A la fin de chaque semestre ou lorsque la période de soutien arrive à sa fin, l'enseignant chargé du soutien donne l'évaluation écrite au coordinateur du soutien éducatif, qui en informe les parents.

En ce qui concerne la répartition du soutien entre les cycles, c'est en maternelle que le soutien éducatif est le moins fréquent. On constate aussi des différences entre les politiques internes des écoles en ce qui concerne la répartition du soutien modéré entre les différents cycles ainsi que différents aspects appartenant aux « traditions » de chaque école (voir Luxembourg I, qui met en œuvre un programme particulier pour la S1 et la S2) ; dans l'EE de Varèse, le SM n'a jamais été appliqué en maternelle.

Pour le **soutien intensif B**, les écoles ont apporté des réponses très similaires, ce qui démontre la cohérence et l'équilibre des interventions dans cette catégorie de soutien :

La plupart des écoles semblent indiquer que le soutien intensif B (SIB) n'est utilisé que dans des situations exceptionnelles et que lorsqu'il est utilisé, c'est en général pour de courtes périodes.

C'est pour le SIB que les écoles ont l'approche la plus consistante quant à la typologie du groupe cible auquel il s'adresse.

Dans certaines situations, le SIB est utilisé pour appuyer l'apprentissage des langues, le plus souvent auprès d'élèves récemment arrivés dans cette école ou ce département.

Par contre, les cycles auxquels ce type de soutien n'est pas offert sont très divers (soit il n'est pas offert en maternelle ou en primaire, soit il n'est offert ni en maternelle ni en primaire).

I.4. Répartition des différentes formes de soutien par section linguistique

En règle générale, la majeure partie du soutien général, modéré et intensif B est apportée dans les sections anglaise, française et allemande de tous les cycles. Dans l'ensemble du système des Ecoles européennes, ces sections représentent environ 71 % des élèves qui bénéficient de ces formes de soutien. La population scolaire de ces sections représente 64 % de la population scolaire totale du système des Ecoles européennes.

Il est bon de se rappeler que les sections linguistiques correspondant aux langues véhiculaires sont celles qui accueillent le plus grand nombre d'élèves SWALS.

Le graphique 3 ci-dessous montre, pour chaque forme de soutien, la proportion d'élèves de chaque section linguistique qui bénéficie d'un soutien.

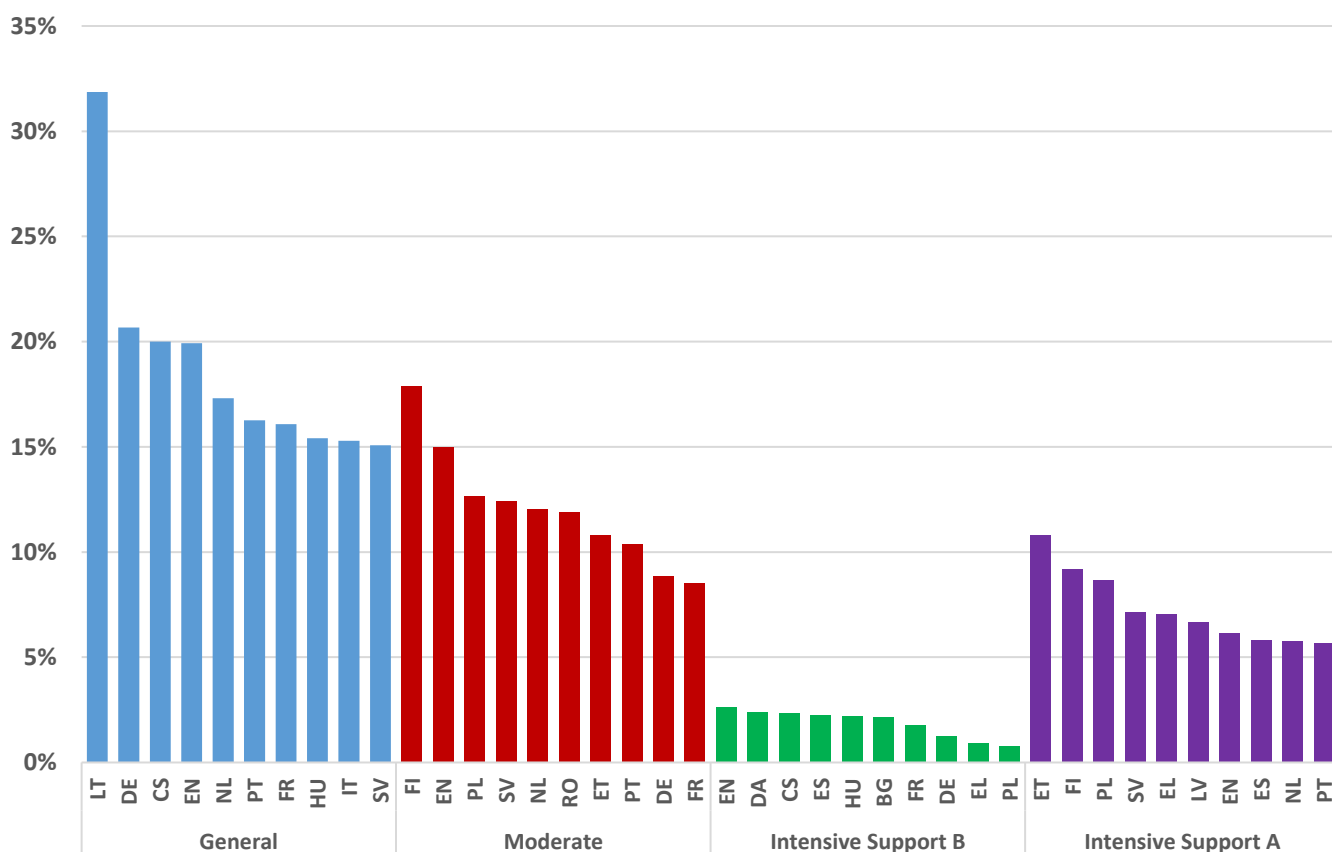
- Le soutien général est le plus courant, avec au moins 20 % des élèves qui bénéficient d'un soutien, dans les sections linguistiques lettonne, allemande, tchèque et anglaise.
- Ce sont les sections finnoise et anglaise qui recourent le plus souvent au soutien modéré.

- La section anglaise reste celle qui recourt le plus souvent au SIB.

Enfin, on retrouve le plus grand pourcentage de conventions de soutien intensif A dans les sections estonienne, finnoise et polonaise. Lors de la comparaison des sections entre elles, il faut tenir compte du fait que dans les toutes petites sections, le moindre changement en rapport avec le soutien intensif concernant un seul élève a un impact plus marqué sur ce pourcentage.

Enfin, les règles nationales et les facteurs culturels semblent jouer un rôle.

Graphique 3 : Proportion d'élèves bénéficiant d'un soutien, ventilée par section linguistique (top 10 pour chaque forme de soutien)



I.5. Répartition du soutien général, modéré et intensif B par matière

Les données recueillies auprès des écoles montrent que ces trois formes de soutien sont surtout apportées en langues (LI et LII) et en mathématiques, à tous les cycles. Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif dans différentes matières, il ou elle compte pour un élève dans chaque matière pour laquelle il ou elle bénéficie d'un soutien.

En maternelle

Dans l'enquête de cette année, les domaines dans lesquels un soutien éducatif était assuré étaient divisés en deux catégories : les langues et les autres domaines d'apprentissage. Cela s'explique par le fait qu'en maternelle, les écoles adoptent une approche plus globale également dans l'offre d'un soutien éducatif.

L'EE de Munich n'a pas été en mesure de donner la ventilation par matière, car dans ces écoles, le soutien apporté ne se concentre pas sur des domaines spécifiques, mais c'est une approche globale qui est adoptée.

- Au total, 377 enfants ont bénéficié du soutien général, 233 du soutien modéré, 30 du SIB et 64 du SIA.

Le soutien est essentiellement apporté en langues (80 %). Les autres domaines d'apprentissage représentent les 20 % restants.

En primaire

- Le nombre total d'élèves bénéficiant d'un soutien général s'élève à 1760 ; 1446 élèves bénéficient d'un soutien modéré, 103 du soutien intensif B et 680 du soutien intensif A.
- Le soutien est essentiellement apporté en LI (38 %), en mathématiques (20 %), dans la compétence « apprendre à apprendre » (11 %) et en développement personnel (11 %).

En secondaire

- Au total, 2608 élèves bénéficient d'un soutien général, 1003 d'un soutien modéré, 317 du soutien intensif B et 818 du soutien intensif A.
- Le soutien est essentiellement apporté en mathématiques (27 %), en LII (23 %), en LI (20 %), en LIII (9 %) et dans la compétence « apprendre à apprendre » (8 %).
- Un soutien est également apporté en physique (3 %), en chimie (2 %) et en biologie (2 %).

Si l'on tient compte du temps consacré à ces trois formes de soutien :

- en maternelle, la plus grande part du soutien est consacrée aux langues ;
- en primaire, un soutien éducatif est principalement apporté en LI, mathématiques et LII ;
- en secondaire, la plus grande part du soutien est apportée en LII, mathématiques et LI, mais aussi en LIII, en physique et dans la compétence « apprendre à apprendre ».

II. Soutien intensif A

II.1. Evolution du nombre d'élèves bénéficiant du SIA

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA s'élève à 5,5 % de la population scolaire totale des EE. Le nombre d'élèves bénéficiant du SIA a augmenté de 13 % en l'espace d'un an. Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A est légèrement plus élevé au cycle secondaire (52,4 %) qu'au cycle maternel et primaire (47,6 %).

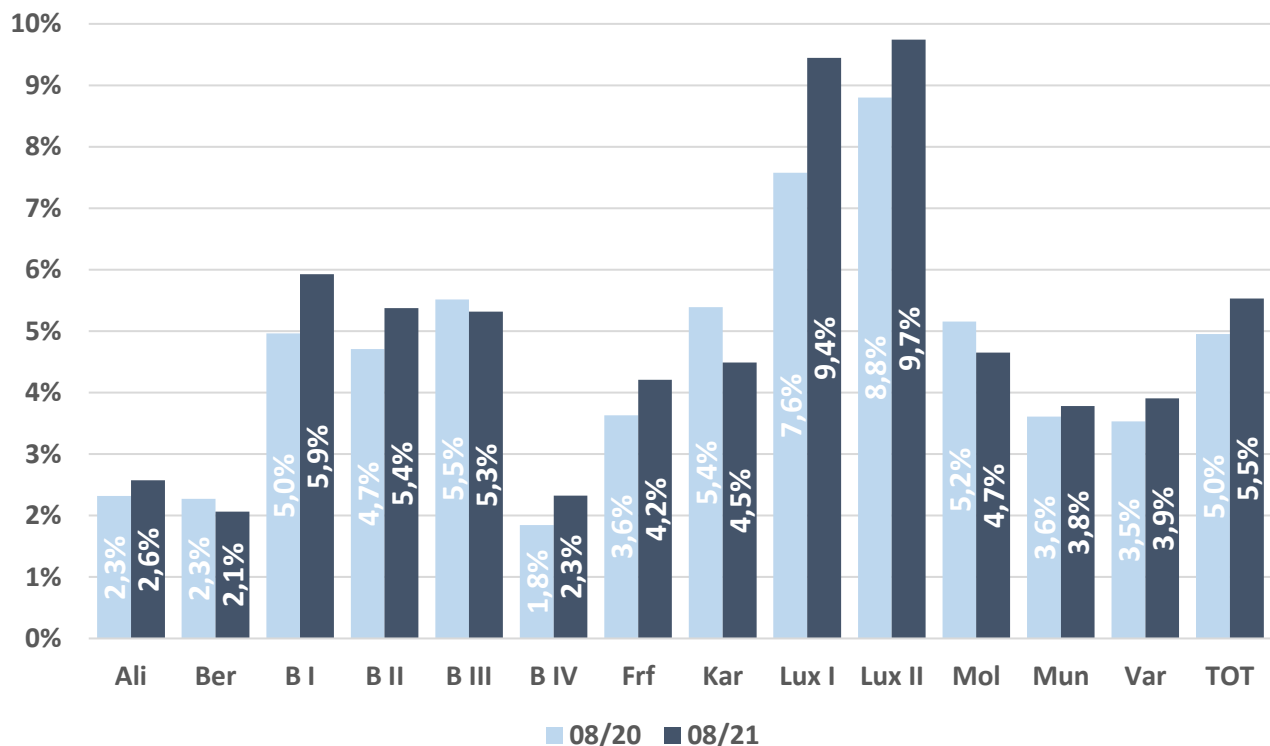
Tableau 4 : Nombre et pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA – Evolution d'août 2018 à août 2021

	Elèves SIA maternelle/primaire				Elèves SIA secondaire				Population scolaire totale				% élèves SIA			
	08/18	08/19	08/20	08/21	08/18	08/19	08/20	08/21	08/18	08/19	08/20	08/21	08/18	08/19	08/20	08/21
Ali	4	6	4	7	14	16	20	20	1.040	1.058	1.035	1.050	1,7%	2,1%	2,3%	2,6%
Ber	6	10	8	8	6	5	6	4	543	566	616	581	2,2%	2,7%	2,3%	2,1%
B I	98	135	135	141	52	59	68	114	3.759	3.951	4.091	4.302	4,0%	4,9%	5,0%	5,9%
B II	94	73	68	81	115	90	81	91	3.092	3.076	3.165	3.201	6,8%	5,3%	4,7%	5,4%
B III	103	93	102	73	55	51	75	103	3.067	3.099	3.209	3.310	5,2%	4,6%	5,5%	5,3%
B IV	38	40	37	49	18	15	18	23	2.769	2.843	2.983	3.098	2,0%	1,9%	1,8%	2,3%
Frf	20	29	22	19	24	26	36	48	1.519	1.527	1.597	1.591	2,9%	3,6%	3,6%	4,2%
Kar	17	19	23	16	24	27	25	25	845	876	890	913	4,9%	5,3%	5,4%	4,5%
Lux I	67	106	153	169	83	96	100	144	3.360	3.345	3.338	3.313	4,5%	6,0%	7,6%	9,4%
Lux II	90	120	114	124	71	88	121	136	2.611	2.648	2.670	2.668	6,2%	7,9%	8,8%	9,7%
Mol	3	4	11	8	18	29	25	26	746	693	698	731	2,8%	4,8%	5,2%	4,7%
Mun	28	31	31	33	51	42	48	48	2.287	2.231	2.189	2.142	3,5%	3,3%	3,6%	3,8%
Var	22	17	14	16	22	27	34	36	1.331	1.349	1.360	1.331	3,3%	3,3%	3,5%	3,9%
TOT	590	683	722	744	553	571	657	818	26.969	27.262	27.841	28.231	4,2%	4,6%	5,0%	5,5%

II.2. Elèves bénéficiant du SIA par école et par cycle

- C'est l'EE de Luxembourg II qui compte le **pourcentage le plus élevé** (9,7 %) d'élèves bénéficiant du SIA, suivie par l'EE de Luxembourg I (9,4 %).
- Dans une autre école seulement, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA est supérieur à la moyenne (5,5 %) : Bruxelles I.
- Les pourcentages les plus faibles s'observent à Alicante (2,6 %), Bruxelles IV (2,3 %) et Bergen (2,1 %).
- La **plus forte hausse** du pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A par rapport à la population scolaire se rencontre à Luxembourg I (passage de 7,6 à 9,4 %), puis à Bruxelles I (de 5,0 % à 5,9 %) et à Luxembourg II (de 8,8 % to 9,7 %).
- Le pourcentage d'élèves qui bénéficient du SIA a légèrement augmenté dans la plupart des autres écoles, à l'exception de Bergen, Bruxelles III, Karlsruhe, Mol et Bruxelles IV. Dans ces écoles, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA a légèrement décliné, principalement à Karlsruhe (passage de 5,4 % à 4,5 %).

Graphique 4 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A par rapport à la population scolaire totale des écoles



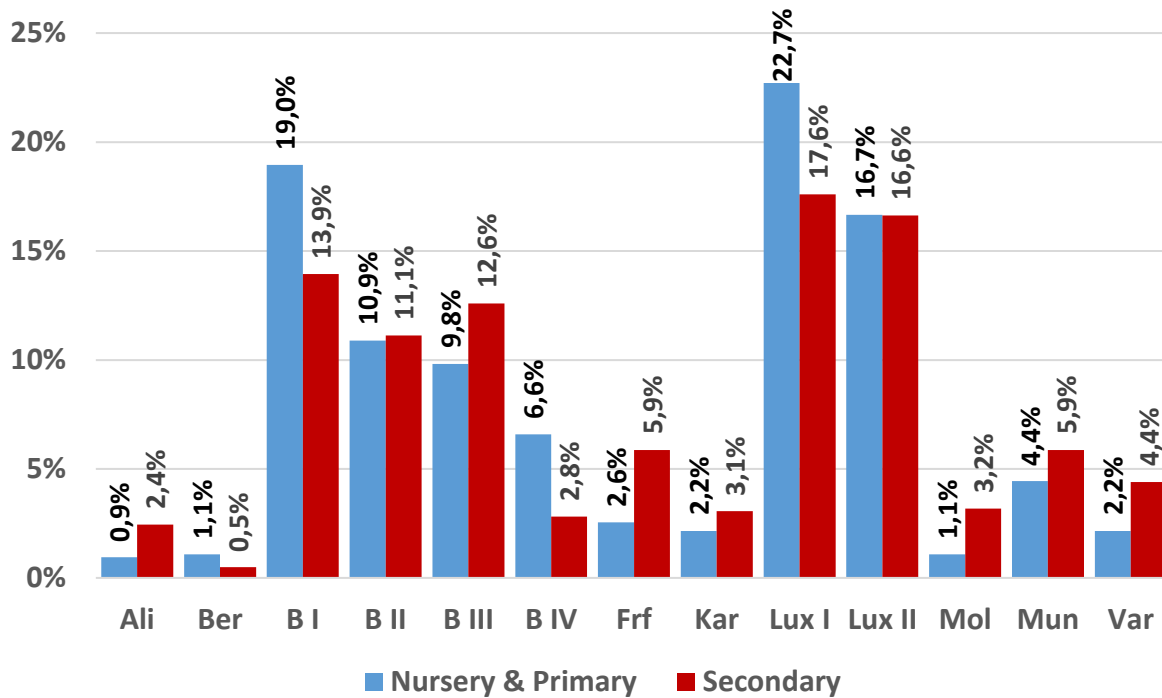
Au total, 64 élèves bénéficient du SIA en maternelle (4,1 %), 680 en primaire (43,5 %) et 818 en secondaire (52,4 %).

La répartition des conventions de soutien intensif A entre les cycles maternel/primaire et secondaire varie d'une école à l'autre :

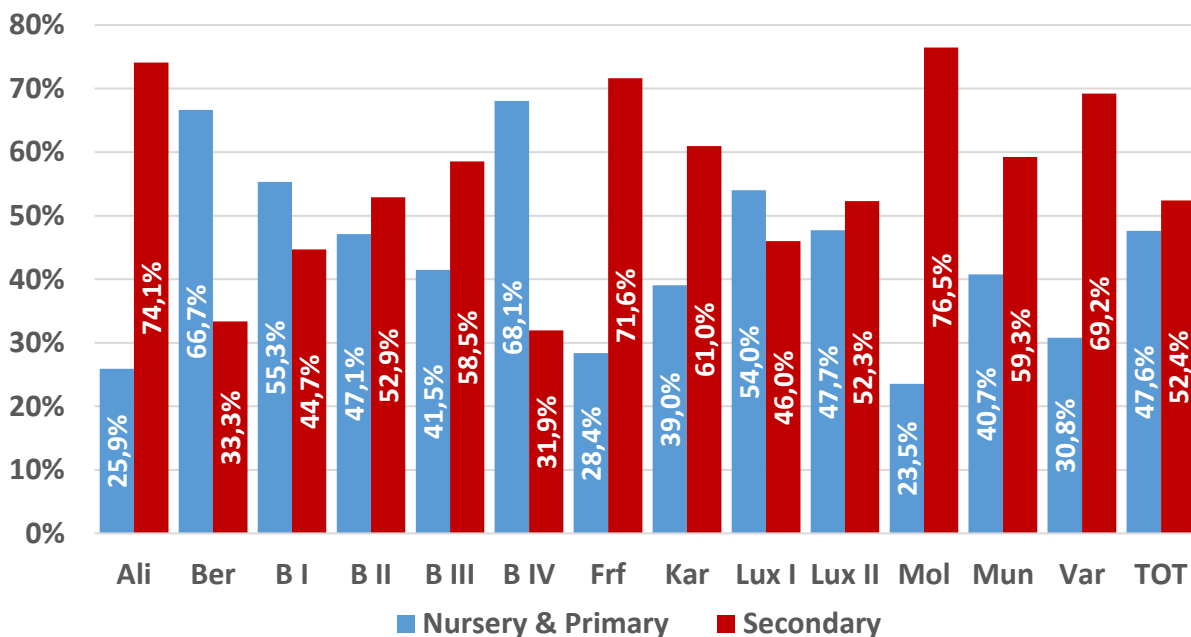
- Dans quatre écoles, on rencontre le plus grand nombre de conventions de soutien intensif A en maternelle/primaire (Bergen, Bruxelles I, Bruxelles IV et Luxembourg I). La plus grande différence entre les cycles se rencontre à l'EE de Bruxelles I (141 élèves en M/P et 114 élèves en S).

- C'est le contraire dans toutes les autres EE. La plus grande différence se rencontre à l'EE de Bruxelles III (73 élèves en M/P et 103 élèves en S).
- Dans la plupart des écoles, la répartition des conventions de soutien intensif A entre les cycles est similaire à l'an dernier. On assiste à une modification de la répartition à Bruxelles III. La répartition a été inversée et, cette année, elle est favorable au cycle M/P.

Graphique 5 : Proportion d'élèves bénéficiant du SIA par école et par cycle (% de tous les élèves bénéficiant du SIA dans les Ecoles européennes)



Graphique 6 : Proportion d'élèves des cycles maternel & primaire et secondaire bénéficiant du SIA dans chaque école (% de tous les élèves bénéficiant du SIA)



II.3. Ventilation des élèves bénéficiant du SIA par section linguistique / Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par rapport à la population scolaire totale de la section

Si l'on compare les différentes sections linguistiques, on constate que les sections estonienne, finnoise, polonaise, grecque, slovaque et lettonne comptent clairement plus de conventions de soutien intensif A que la moyenne.

Les sections roumaine et bulgare, quant à elles, comptent beaucoup moins de conventions de soutien intensif A que la moyenne.

Cependant, les différences entre les écoles dans la représentation des élèves avec des conventions de SIA ne sont pas aussi importantes que l'année passée.

Lors de la comparaison des sections entre elles, il faut tenir compte du fait que dans les toutes petites sections, le moindre changement en rapport avec le soutien intensif concernant un seul élève a un impact plus marqué sur ce pourcentage.

Tableau 5 : Elèves (%) bénéficiant du soutien intensif A par section linguistique, et pourcentage de la population scolaire totale que représente la section – Evolution d'août 2017 à août 2021

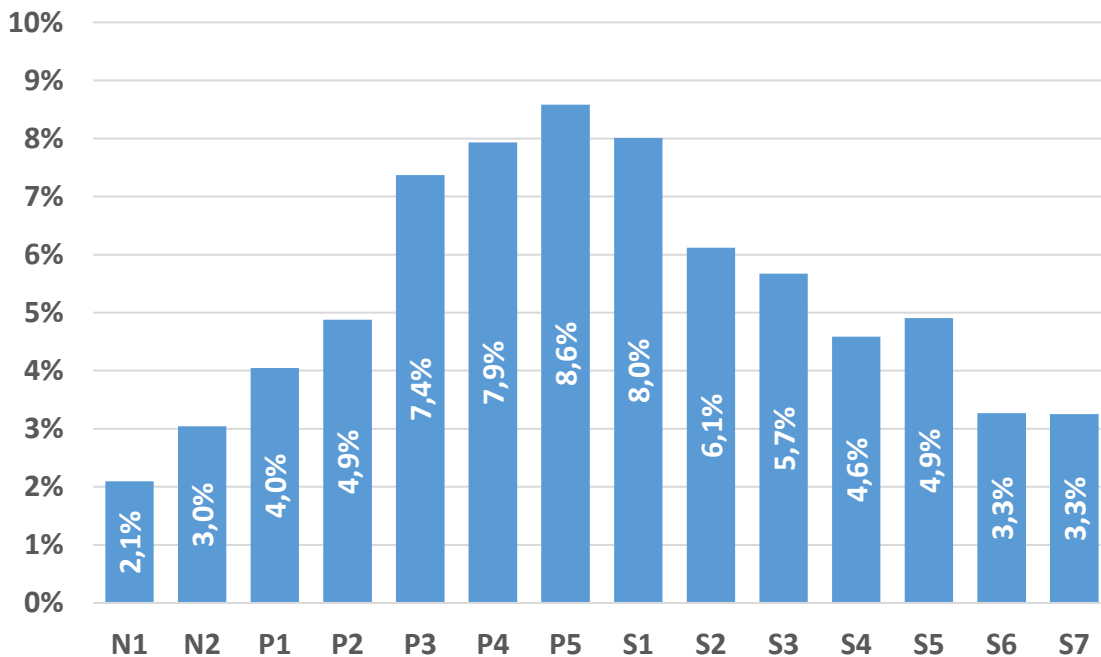
Section linguistique	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	% de la population scolaire totale 2020-2021
BG	8,2%	7,8%	2,9%	3,8%	3,2%	0,3%
CS	4,2%	3,2%	3,5%	4,5%	5,5%	1,3%
DA	2,4%	2,4%	3,5%	3,8%	5,7%	1,2%
DE	3,3%	3,4%	3,9%	3,8%	4,0%	15,9%
EL	3,9%	5,3%	5,3%	6,6%	7,1%	3,5%
EN	3,7%	4,4%	4,9%	5,5%	6,1%	19,2%
ES	3,4%	3,7%	4,7%	5,1%	5,8%	6,0%
ET	0,0%	0,0%	6,7%	10,3%	10,8%	0,1%
FI	9,6%	8,4%	9,0%	11,4%	9,2%	1,3%
FR	3,8%	4,1%	4,3%	4,7%	5,5%	29,2%
HU	7,5%	5,2%	4,8%	5,9%	5,7%	1,1%
IT	3,3%	3,6%	4,4%	3,9%	4,7%	7,5%
LT	4,5%	3,2%	3,7%	2,9%	4,4%	0,8%
LV	N/A	0,0%	7,1%	11,1%	6,7%	0,1%
NL	4,0%	6,0%	6,1%	6,2%	5,8%	5,9%
PL	3,2%	3,6%	4,9%	6,4%	8,7%	2,2%
PT	2,7%	4,1%	3,7%	4,3%	5,7%	1,9%
RO	4,1%	1,7%	1,4%	1,3%	1,1%	0,7%
SK	N/A	0,0%	0,0%	11,1%	4,0%	0,1%
SV	8,3%	7,6%	6,0%	5,9%	7,1%	1,7%
TOUTES LES SECTIONS	3,9%	4,2%	4,6%	5,0%	5,5%	100,0%

II.4. Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A est moindre dans les classes de maternelle. Il augmente en primaire pour baisser à nouveau en fin d'études secondaires. Cette année, le pourcentage le plus élevé se rencontre en 5e primaire, avec 8,6 %.

Cet élément est suivi dans les rapports statistiques établis depuis 2012 (la période couverte était une année civile jusqu'en décembre 2014, elle est passée à l'année scolaire depuis août 2015). La baisse de la P5 à la S1 identifiée dans tous les rapports précédents ne l'a plus été cette année : la baisse la plus élevée est maintenant observée entre la S1 et la S2.

Graphique 7 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année (% de la population scolaire totale de l'année d'études)



II.5. Diagnostic des élèves bénéficiant du soutien intensif A

L'éventail des troubles et difficultés pour lesquels est apporté un soutien au titre de la Politique en matière de soutien éducatif est extrêmement large. L'objectif de l'enquête était d'identifier les diagnostics les plus courants justifiant l'octroi d'un soutien éducatif.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, la classification des diagnostics a été actualisée en accord avec les classifications utilisées sur la scène internationale. Elle est utilisée pour décrire les diagnostics les plus courants qui ont des incidences sur l'apprentissage dans le contexte des Ecoles européennes (cf. les groupes de diagnostics au graphique 8, la fréquence des diagnostics au tableau 6 ci-après).

- Le groupe de diagnostics le plus courant est celui des troubles du développement et de l'apprentissage, qui représente 40,4 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de soutien intensif A.
- Le deuxième groupe de diagnostics par sa fréquence est celui des troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement, qui représente 22,9 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de soutien intensif A.
- Le groupe de diagnostic des troubles de la fonction de coordination motrice occupe la troisième place dans cette liste, avec 13,8 % des conventions de soutien intensif A.
- Les diagnostics les plus courants conduisant à la conclusion d'une convention de soutien intensif A sont la dyslexie (20,8 %), la dysorthographe (10,3 %), le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (9,7 %), le trouble déficitaire de l'attention (8,8 %) et la dyscalculie/acalculie (8,5 %).
- Les troubles du spectre autistique (accompagnés ou non d'un trouble du développement intellectuel) représentent ensemble près de 5,5 % des diagnostics conduisant à la signature d'une convention de soutien intensif A.

Les diagnostics les plus fréquents énumérés ci-dessus sont donc les mêmes qu'au cours de l'année scolaire précédente, bien que leur classement ait quelque peu varié.

On dénombre 97 élèves (4,0 %) bénéficiant d'une convention de soutien intensif A pour cause de haut potentiel intellectuel/aptitudes intellectuelles exceptionnelles, ce qui représente 0,4 de plus qu'au cours de l'année scolaire passée (17 élèves de plus que l'année passée).

Graphique 8 : Groupes de diagnostics (%)

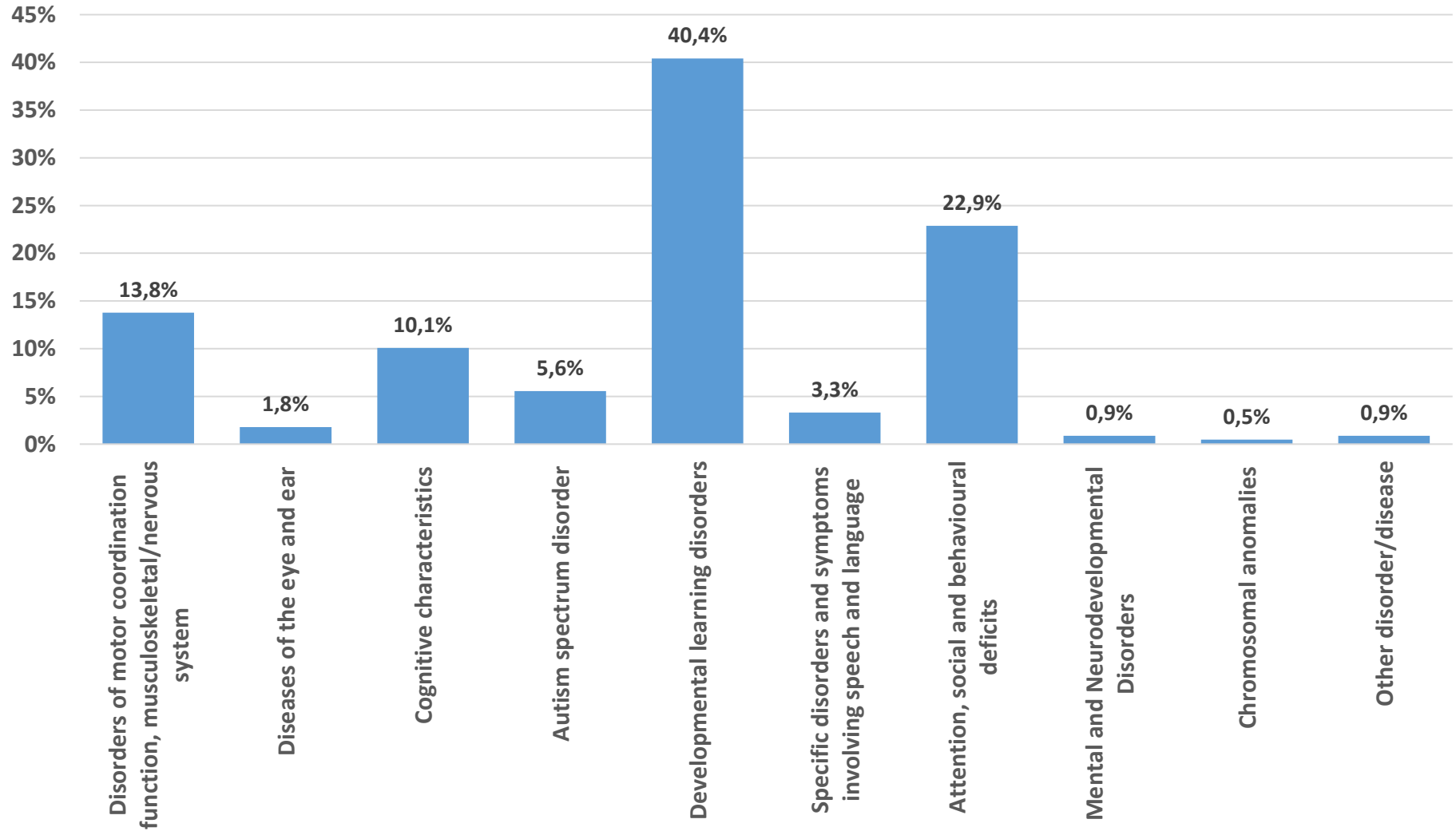


Tableau 6 : Fréquence du diagnostic par cycle (nombre de cas bénéficiant du SIA par cycle)

Trouble	Maternel et primaire	Secondaire	TOTAL	%
Dyslexie	219	283	502	20,8%
Dysorthographe	111	138	249	10,3%
Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité	114	119	233	9,7%
Trouble déficitaire de l'attention	73	140	213	8,8%
Dyscalculie ou acalculie	81	123	204	8,5%
Dysgraphie	55	79	134	5,6%
Dyspraxie ou trouble de la coordination motrice	69	63	132	5,5%
Haut potentiel intellectuel	57	40	97	4,0%
Trouble du développement intellectuel	45	42	87	3,6%
Trouble du spectre autistique non accompagné d'un trouble du développement intellectuel	34	34	68	2,8%
Trouble du spectre autistique accompagné d'un trouble du développement intellectuel	44	22	66	2,7%
Intelligence inférieure à la moyenne	33	23	56	2,3%
Hyperactivité/trouble de l'attention associé à un trouble du comportement/des conduites	27	13	40	1,7%
Dysphasie	17	20	37	1,5%
Combinaison de troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement	21	4	25	1,0%
Déficience des fonctions auditives	13	10	23	1,0%
Trouble du comportement/des conduites	14	8	22	0,9%

Les écoles ont aussi été confrontées aux diagnostics suivants, bien que moins souvent : autres troubles du développement et de l'apprentissage ; épilepsie ; dyslalie ; autres troubles de l'attention, du fonctionnement social et du comportement ; autre trouble/pathologie ; déficience visuelle ; autre trouble de la fonction de coordination motrice, du système musculo-squelettique et nerveux ; combinaison de troubles de la fonction de coordination motrice, du système musculo-squelettique et nerveux ; bégaiement ; autres troubles et symptômes spécifiques de la parole et du langage ; diabète ; trisomie autosomique ; mutisme ; tic (par exemple syndrome de Gilles de la Tourette) ; trouble de l'humeur ; paralysie cérébrale ; autre anomalie chromosomique ; trouble de l'élimination ; autres troubles mentaux et neurodéveloppementaux ; autres pathologies de l'œil et de l'oreille ; paraplégie ; syndrome comprenant une anomalie squelettique (p. ex. achondroplasie ou ostéogenèse imparfaite et petite taille) ; autres caractéristiques cognitives ; trouble alimentaire ; trouble de la personnalité ; aphasie ; surdité ; trouble du plexus brachial ; maladie dégénérative ; trouble psychotique ; cécité.

II.6. Soutien intensif A par matière

Dans l'enquête de cette année, les domaines dans lesquels un soutien éducatif était assuré étaient divisés en deux catégories : les langues et les autres domaines d'apprentissage. Cela s'explique par le fait qu'en maternelle, les écoles adoptent une approche plus globale également dans l'offre d'un soutien éducatif.

70 % du SIA concernaient les langues et les 30 % restants d'autres domaines d'apprentissage.

Tableau 7 : Conventions de soutien intensif A par matière en maternelle*

	2020-2021	
	Nombre d'élèves	%
Langue	56	70,0%
Autres domaines d'apprentissage	24	30,0%
Total	80	100,0%

* Plusieurs écoles ont indiqué qu'une répartition par domaine n'était pas pertinente du fait que leur approche du soutien éducatif en maternelle était une approche globale.

En **primaire**, la plupart des élèves (36,1 %, soit 1,3 % de plus que l'année scolaire précédente) bénéficiaient du SIA en LI. Le SIA en mathématiques a été apporté à 18,5 % (soit une hausse de 0,4 %) des élèves qui bénéficiaient de ce type de soutien éducatif.

En ce qui concerne les compétences transversales, les élèves ont bénéficié d'un soutien visant à leur faire acquérir la compétence « apprendre à apprendre » (10,1 %). Le SIA a également servi à favoriser le développement personnel (11,2 %) et le développement social (9,1 %). Dans les deux derniers domaines de compétences transversales, le soutien éducatif a été moins souvent apporté que l'année scolaire précédente.

Tableau 8 : Conventions de soutien intensif A par matière en primaire

Primaire	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Compétences transversales :								
- Apprendre à apprendre	212	17,4%	138	13,1%	161	12,4%	174	10,1%
- Développement personnel	113	9,3%	57	5,4%	116	8,9%	194	11,2%
- Développement social	112	9,2%	60	5,7%	118	9,1%	158	9,1%
Matières :								
- LI	360	29,6%	352	33,5%	452	34,8%	624	36,1%
- ONL (autre langue nationale)	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%	0	0,0%
- LII	43	3,5%	63	6,0%	101	7,8%	100	5,8%
- Mathématiques	225	18,5%	227	21,6%	240	18,5%	327	18,9%
- Découverte du monde	37	3,0%	29	2,8%	47	3,6%	90	5,2%
- Ed. artistique	5	0,4%	3	0,3%	8	0,6%	11	0,6%
- Ed. musicale	4	0,3%	4	0,4%	9	0,7%	10	0,6%
- Ed. physique	7	0,6%	8	0,8%	6	0,5%	11	0,6%
- Religion	3	0,2%	2	0,2%	4	0,3%	7	0,4%
- Morale non confessionnelle	2	0,2%	1	0,1%	6	0,5%	2	0,1%
- Heures européennes	0	0,0%	18	1,7%	10	0,8%	7	0,4%
Autre	95	7,8%	88	8,4%	20	1,5%	14	0,8%
TOTAL	1.218	100,0%	1.050	100,0%	1.299	100,0%	1.729	100,0%

En **secondaire**, les matières qui nécessitent le plus souvent un soutien intensif A sont la LI (35,3 %), les mathématiques (22,3 %) et la LII (15,3 %). Par rapport à l'année précédente, les élèves sont sensiblement moins nombreux à avoir bénéficié d'un SIA dans des matières telles que la biologie, la chimie, l'économie, la géographie et l'histoire.

De plus, en secondaire, les écoles ont tendance à apporter davantage de soutien dans les domaines d'apprentissage transversaux, en particulier la compétence « apprendre à apprendre » (13,5 %).

Tableau 9 : Conventions de soutien intensif A par matière en secondaire

Secondaire	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
Ed. artistique	4	0,5%	2	0,2%	16	1,2%	3	0,2%
Biologie	11	1,3%	35	3,1%	38	2,9%	9	0,7%
Chimie	10	1,1%	27	2,4%	34	2,6%	2	0,2%
Economie	0	0,0%	5	0,4%	27	2,0%	2	0,2%
Morale non conf.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Géographie	3	0,3%	32	2,8%	48	3,6%	2	0,2%
Histoire	9	1,0%	27	2,4%	45	3,4%	5	0,4%
Sciences humaines	13	1,5%	13	1,1%	13	1,0%	18	1,4%
TIC	4	0,5%	3	0,3%	4	0,3%	1	0,1%
Sciences intégrées	27	3,1%	28	2,4%	24	1,8%	30	2,4%
LI	290	33,0%	378	33,0%	406	30,5%	443	35,3%
LII	127	14,5%	146	12,8%	177	13,3%	192	15,3%
LIII	19	2,2%	17	1,5%	29	2,2%	51	4,1%
LIV	0	0,0%	1	0,1%	3	0,2%	1	0,1%
Latin	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Apprendre à apprendre	126	14,4%	128	11,2%	157	11,8%	170	13,5%
Mathématiques	186	21,2%	239	20,9%	253	19,0%	280	22,3%
Ed. musicale	3	0,3%	1	0,1%	1	0,1%	2	0,2%
ONL	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autre	6	0,7%	3	0,3%	12	0,9%	25	2,0%
Philosophie	1	0,1%	23	2,0%	2	0,2%	2	0,2%
Ed. physique	6	0,7%	3	0,3%	3	0,2%	3	0,2%
Physique	8	0,9%	32	2,8%	35	2,6%	6	0,5%
Religion	2	0,2%	0	0,0%	2	0,2%	0	0,0%
Compétences sociales	23	2,6%	2	0,2%	3	0,2%	7	0,6%
TOTAL	878	100,0%	1.145	100,0%	1.332	100,0%	1.255	100,0%

II.7. Elèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée

Une nouvelle question concernant le nombre d'élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dont l'admission a été refusée a été ajoutée au questionnaire 2017-2018.

Pour l'année scolaire 2018-2019, dans l'ensemble du système des EE, deux admissions ont été refusées, toutes deux en maternelle : l'une à Bruxelles I et l'autre à Alicante.

Pour l'année scolaire 2019-2020, dans l'ensemble du système des EE, une admission a été refusée, au cycle maternel de l'EE de Varèse.

Pour l'année scolaire 2020-2021, dans l'ensemble du système des EE, deux admissions ont été refusées, toutes deux au cycle primaire dans l'**EE de Luxembourg II** et dans l'**EE de Varèse**.

- Taux de promotion des élèves bénéficiant du SIA La grande majorité des élèves bénéficiant du SIA (88,9 %) sont passés normalement dans la classe supérieure.
- 61 élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A sont parvenus à obtenir leur Baccalauréat.
- Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A suivant leur groupe d'âge sans passer dans la classe supérieure, à savoir 4,7 %, est inférieur à l'an dernier et a diminué en passant de 8,5 % en 2018 à 4,7 % en 2021.
- Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A qui ont redoublé une année a légèrement augmenté, passant de 2,2 % à 2,6 %.

- Cette année, cinq élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A sont restés en maternelle une troisième année supplémentaire.
- Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A qui ont redoublé une année en primaire est passé de 1,2 % l'an dernier à 2,1 % cette année.

En secondaire, le taux de redoublement a progressé, passant de 2 % l'an dernier à 2,5 % cette année. Le taux de redoublement moyen global dans le système des Ecoles européennes était de 0,6 % en 2020-2021.

Tableau 10 : Promotion/progression des élèves bénéficiant du SIA par cycle

Promotion/Progression	Primaire	Secondaire	Total
Promotion normale vers la classe supérieure	91,5%	87,1%	88,9%
L'élève accompagne le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promu	6,4%	3,1%	4,7%
Redoublement	2,1%	2,5%	2,6%
Diplômé (BAC)	N/A	7,3%	
TOTAL	100,0%	100,0%	96,2%

Tableau 11 : Promotion/progression des élèves bénéficiant du SIA par cycle

Promotion/Progression	08/2018	08/2019	08/2020	08/2021
Promotion normale vers la classe supérieure	84,3%	88,8%	89,7%	88,9%
L'élève accompagne le groupe d'âge dans la classe supérieure sans être promu	8,5%	6,2%	5,1%	4,7%
Redoublement	4,1%	3,2%	2,2%	2,6%
TOTAL	96,9%	98,2%	97,0%	96,2%

II.8. Conventions de soutien intensif A résiliées

Sur le nombre total d'élèves (1562) bénéficiant du SIA, 177 conventions (11,4 %) ont pris fin. Au cycle maternel et primaire, 73 conventions de SIA ont été résiliées, ce qui représente 41,2 % de toutes les conventions qui ont été résiliées. En secondaire, 104 conventions ont été résiliées, ce qui représente 58,8 % de toutes les conventions résiliées. Le nombre de conventions de soutien intensif A résiliées a augmenté de 28 % par rapport à l'année précédente.

- 80 élèves sur les 177 élèves (45,2 %) ont mis fin à leur convention, ont poursuivi leur scolarité avec un autre type de soutien ou n'ont plus eu besoin de soutien éducatif.
- 42 élèves (23,7 %) dont la convention de SIA a été résiliée sont partis dans une autre école en raison de leurs besoins éducatifs particuliers. La moitié de ces décisions (21) ont été prises d'un commun accord entre le représentant légal de l'élève et l'école.
- Dans 21 cas, le représentant légal a pris cette décision en dépit du fait que l'école avait déclaré qu'elle serait en mesure de répondre aux besoins éducatifs spécifiques de l'élève à l'avenir.
- Dans 55 cas, des élèves qui bénéficiaient du SIA ont quitté l'école pour d'autres raisons sans rapport avec leurs besoins éducatifs spécifiques.

Au cours de la même année scolaire, 479 nouvelles conventions de soutien intensif A ont été conclues, soit une hausse de 56,5 % par rapport à l'année scolaire précédente. C'est au cycle secondaire qu'a été conclu le plus grand nombre de nouvelles conventions (48 %).

Tableau 12 : Conventions de soutien intensif A résiliées

Motif de la résiliation de la convention de soutien intensif A		2018-2019			2019-2020			2020-2021		
		M&P	S	Total	M&P	S	Total	M&P	S	Total
L'élève n'a plus besoin du programme de SIA parce que :	Il ou elle passe à un autre type de soutien	20	17	37	12	17	29	12	17	29
	La prise en charge n'est plus requise	15	20	35	5	17	22	21	30	51
L'élève est parti dans une école mieux adaptée à ses besoins éducatifs particuliers. Motif :	D'un commun accord entre le représentant légal de l'élève et l'école, après mûre réflexion.	10	20	30	6	9	15	8	13	21
	Le représentant légal de l'élève a pris cette décision.	9	12	21	5	24	29	8	13	21
	C'est l'école qui a pris cette décision.	0	0	0	0	1	1	0	0	0
L'élève a quitté l'école pour d'autres raisons sans rapport avec ses besoins éducatifs spécifiques.		20	29	49	20	22	42	24	31	55
TOTAL		74	98	172	48	90	138	74	104	177
							↓19,8%			↑28,3%

Tableau 13a : Nombre de nouvelles conventions de soutien intensif A – Vue d'ensemble

Classe	2017-2018				2018-2019				2019-2020				2020-2021					
	M	P	S	Total	M	P	S	Total	M	P	S	Total	M	P	S	Total		
1	5	27	30	62	21	40	36	97	14	23	41	78	23	36	147	206		
2	13	29	15	57	19	35	22	76	19	50	19	88	21	45	16	82		
3		41	12	53		58	19	77		36	7	43		32	7	39		
4		23	10	33		39	14	53		33	12	45		49	26	75		
5		20	22	42		26	6	32		31	16	47		43	16	59		
6			4	4			8	8			4	4			15	15		
7			3	3			4	4			1	1			3	3		
TOTAL	18	140	96	254	40	198	109	347	33	173	100	306	44	205	230	479		
								↑36,6%					↓11,8%					↑56,5%

Tableau 13b : Nombre de nouvelles conventions de soutien intensif A par école

	2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021		
	M	P	S	M	P	S	M	P	S	M	P	S
Ali	0	1	5	0	1	2	0	1	4	0	4	4
Ber	0	2	3	0	4	2	0	2	2	0	4	0
B I	3	26	0	15	55	0	9	24	3	11	39	44
B II	2	25	9	2	11	8	3	15	9	4	19	32
B III	2	29	4	1	10	8	7	31	16	4	17	16
B IV	2	8	13	1	9	4	0	14	8	1	21	11
Frf	0	8	14	0	11	9	0	7	5	0	4	13
Kar	0	12	1	0	6	1	0	2	1	0	4	3
Lux I	0	0	21	11	26	33	10	52	19	15	65	46
Lux II	8	20	10	7	54	14	3	7	8	8	17	39
Mol	0	1	5	0	2	19	0	9	3	0	3	7
Mun	1	6	8	2	8	5	0	8	12	0	8	9
Var	0	2	3	1	1	4	1	1	10	1	0	6
TOT	18	140	96	40	198	109	33	173	100	44	205	230

II.9. Personnel employé dans le domaine du soutien intensif A

Le nombre total de membres du personnel travaillant dans le domaine du SIA augmentait d'année en année, mais une stabilisation a été observée cette année. Il s'élève actuellement à 836 personnes. Cela représente une différence par rapport à l'année précédente, où l'augmentation approchait les 26 %.

Le nombre d'**enseignants** concernés a légèrement augmenté, passant de 606 à 614, soit une hausse de 1,3 %. Les enseignants représentent 73,4 % du personnel employé dans le domaine du soutien intensif A, un pourcentage similaire aux dernières années.

- ✓ La plupart des enseignants chargés du soutien éducatif travaillent au cycle secondaire (397, soit 2,8 % de plus que l'année précédente, où c'était le cas de 386 enseignants). Cependant, depuis l'année scolaire 2017-2018, soit en quatre ans, le nombre d'enseignants chargés du soutien intensif A a augmenté de 23 %. On peut conclure de l'analyse des informations concernant le nombre d'heures de soutien éducatif en secondaire et le nombre d'enseignants chargés du SIA que le nombre d'heures correspond à 48 équivalents temps plein (ETP) et une moyenne de 2,5 heures par semaine et par enseignant. Au cycle maternel et primaire, 217 enseignants travaillent dans le domaine du soutien intensif A (SIA). Cela représente une légère baisse par rapport à l'année précédente (220). *Cependant*, en quatre ans, le nombre d'enseignants chargés du soutien intensif A a augmenté de 33 % (165 enseignants au cours de l'année scolaire 2016-2017). On peut conclure de l'analyse du nombre d'enseignants et du nombre d'heures de SIA en maternelle/primaire que cela correspond à 62 ETP et une moyenne de 7 h par semaine et par enseignant.
- ✓ En tout, 24,4 % des enseignants chargés du soutien sont détachés, et 75,6 % sont des chargés de cours.

Le nombre d'**assistants** au soutien éducatif est resté stable par rapport à l'année scolaire précédente. En quatre ans, l'augmentation s'élève à 52,4 % (145 assistants au cours de l'année 2017-2018). Les assistants au soutien éducatif représentent 26 % du personnel travaillant dans le domaine du SIA. La majorité des assistants (157 sur 221) travaillent au cycle maternel et primaire. On peut conclure de l'analyse du nombre d'heures attribuées à ces professionnels que cela correspond, pour l'ensemble du système, à 97 ETP et une moyenne de 18 h par semaine et par assistant (23 h par semaine en secondaire et 15 h par semaine en maternelle/primaire).

- ✓ Cette année, aucun orthophoniste, psychomotricien ou ergothérapeute ne travaille aux Ecoles européennes. Un seul psychologue apporte un soutien éducatif au lieu des six psychologues employés l'année scolaire précédente.

Tableau 14 : Personnel de SIA (nombre de personnes par cycle) au cours des années scolaires 2018-2019 à 2020-2021

	Année scolaire	M&P		Secondaire		M&P + S	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Enseignants détachés	18/19	31	8,1%	119	26,8%	150	18,2%
	19/20	28	7,0%	123	28,1%	151	18,0%
	20/21	31	8,3%	119	25,8%	150	17,9%
Chargés de cours	18/19	197	51,6%	281	63,3%	478	57,9%
	19/20	192	48,1%	263	60,1%	455	54,4%
	20/21	186	49,6%	278	60,3%	464	55,5%
Assistants au soutien éducatif	18/19	148	38,7%	37	8,3%	185	22,4%
	19/20	176	44,1%	46	10,5%	222	26,5%
	20/21	157	41,9%	64	13,9%	221	26,4%
Orthophonistes	18/19	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	19/20	1	0,3%	2	0,5%	3	0,4%
	20/21	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Psychomotriciens	18/19	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	19/20	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	20/21	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Psychologues	18/19	1	0,3%	5	1,1%	6	0,7%
	19/20	2,5	0,6%	0,5	0,1%	3	0,4%
	20/21	1	0,3%	0	0,0%	1	0,1%
Ergothérapeutes	18/19	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	19/20	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	20/21	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Autre	18/19	5 ¹	1,3%	2 ¹	0,5%	7 ¹	0,8%
	19/20	0	0,0%	3 ²	0,7%	3 ²	0,4%
	20/21	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL	18/19	382	100,0%	444	100,0%	826	100,0%
	19/20	399,5	100,0%	437,5	100,0%	837	100,0%
	20/21	375	100,0%	461	100,0%	836	100,0%

¹3 infirmières qui sont chargées de tâches de soutien à Luxembourg I (M&P) et 4 assistants à Francfort, rémunérés par la Ville de Francfort (2 au cycle maternel et primaire et 2 en secondaire)

²3 assistants à Francfort : 2 payés par la Ville de Francfort et 1 par l'école

II.10. Conventions tripartites

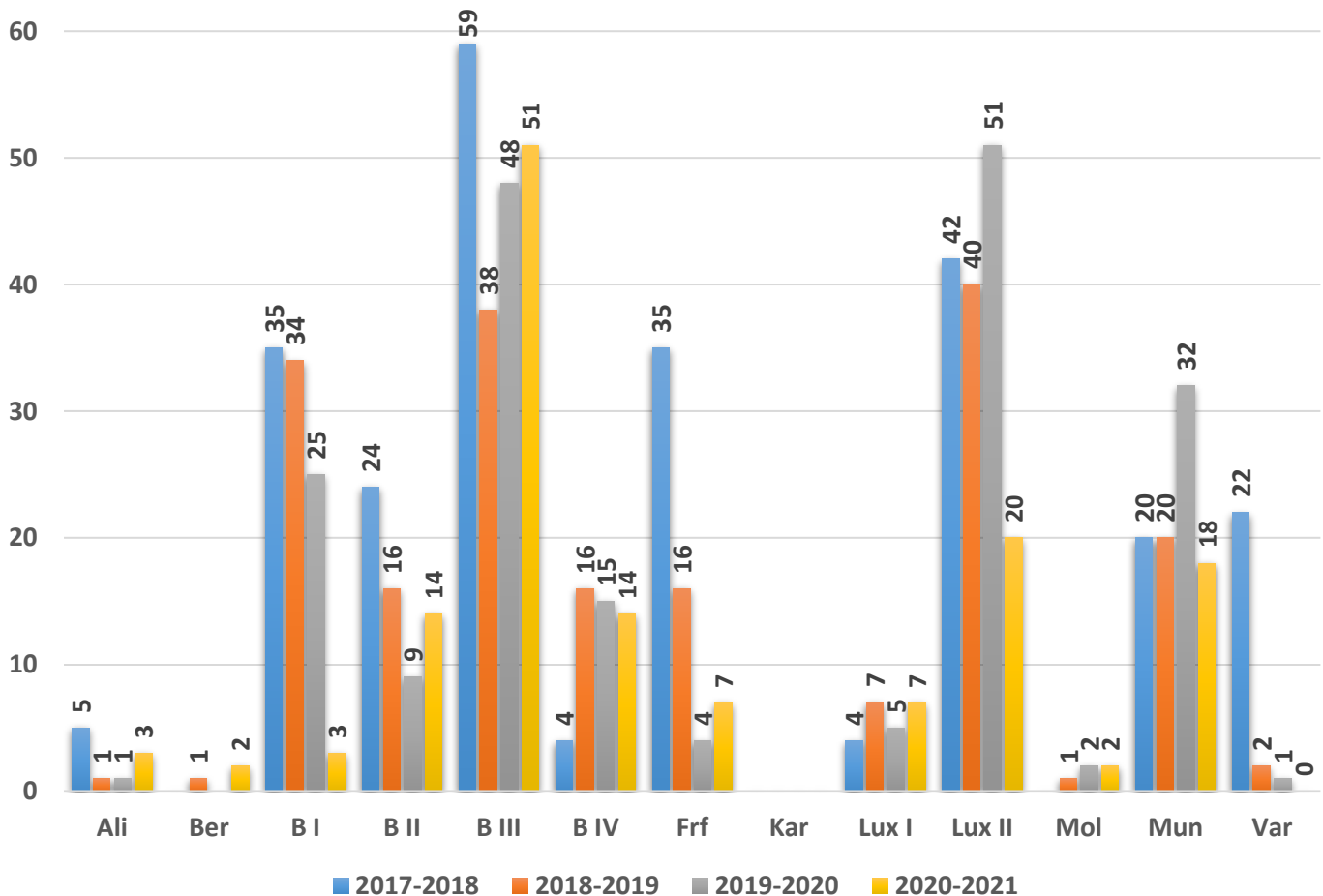
La thérapie peut être organisée dans les écoles sur la base d'une convention tripartite. Dans le cadre d'une telle convention, le rôle de l'école consiste à mettre un local adapté à la disposition de l'élève et du professionnel qui apporte ses services, à convenir d'un horaire, à tenir compte des activités de la classe et à assurer la coordination et le suivi du développement de l'élève par le biais de réunions du Groupe-conseil de soutien.

Au total, 141 conventions tripartites ont été conclues, soit une baisse de 26,9 % par rapport à l'année précédente (193). Certaines écoles ont indiqué que la diminution du nombre de conventions tripartites était principalement due à la COVID-19.

- Le plus grand nombre de conventions tripartites se rencontre en primaire, avec 100 conventions, soit 70,9 %. En secondaire, on compte 23 conventions tripartites et 18 en maternelle.
- La plupart des conventions tripartites (69,5 %) sont conclues pour des élèves bénéficiant du SIA.

C'est à l'EE de Bruxelles III qu'a été conclu le plus grand nombre de conventions (augmentation de 48 à 51 depuis l'année scolaire précédente), comme le montre le graphique 9. Alicante et Bruxelles I ont conclu 3 conventions tripartites et Bergen en a conclu 2. Karlsruhe et Varese n'ont pas conclu de convention tripartite.

Graphique 9 : Conventions tripartites



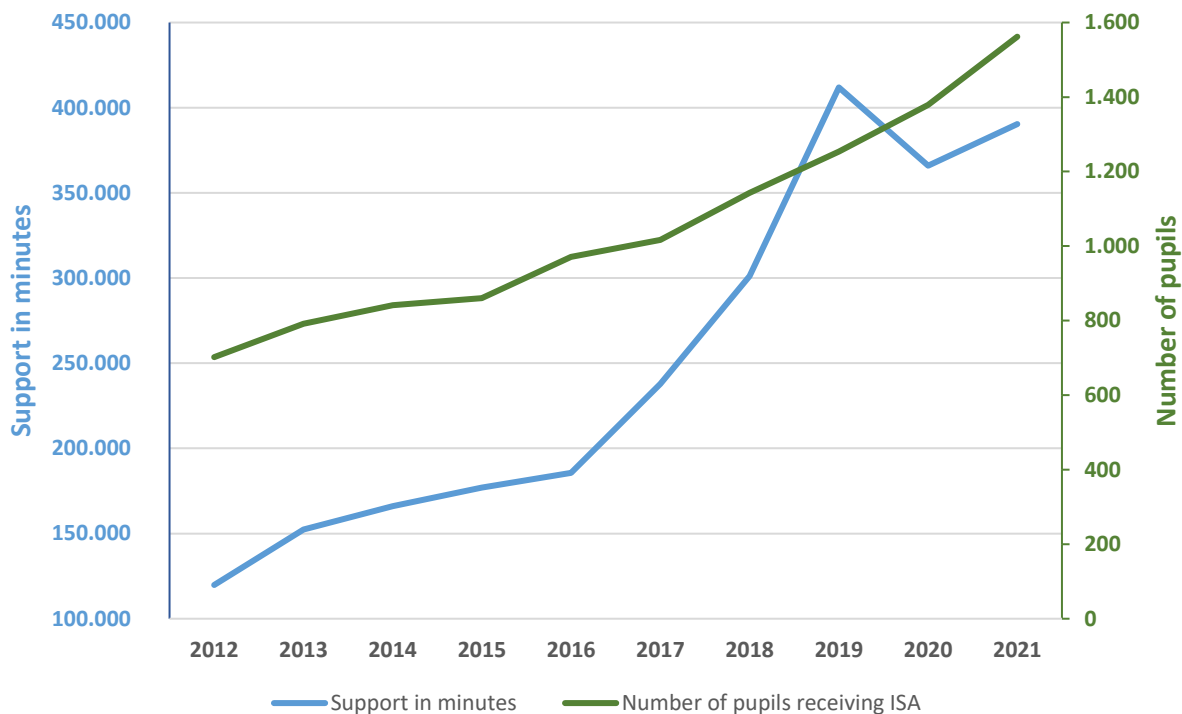
II.11. Temps consacré au soutien intensif A

Le temps total hebdomadaire consacré au soutien intensif A dans les EE s'élève à 390 442 minutes par semaine (6508 heures de SIA par semaine pour l'ensemble du système des Ecoles européennes). Il s'agit d'une hausse de 6,7 % par rapport à l'année scolaire précédente (365 933 minutes). La quantité de SIA mentionnée ne fait pas la différence entre le soutien apporté à un groupe et le soutien apporté de manière individuelle.

Tableau 15 : Evolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A entre 2018 et 2021

Année scolaire	Minutes de soutien	Augmentation par rapport à l'année précédente	Nombre d'élèves bénéficiant du SIA	Augmentation du nombre d'élèves bénéficiant du SIA
2018	301.140	26,6%	1.143	12,4%
2019	412.544	36,8%	1.254	9,7%
2020	365.933	-11,3%	1.379	10,0%
2021	390.442	6,7%	1.562	13,3%

Graphique 10 : Evolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A au fil des ans



C'est le cycle maternel et primaire qui enregistre la majeure partie du temps consacré au SIA, plus exactement 62 %, soit un pourcentage inférieur à l'an dernier.

La part du temps consacré au soutien éducatif par les assistants au soutien éducatif a rapidement augmenté par rapport à l'année dernière, passant de 47 % à 59,8 %. Cette hausse correspondait à une baisse au cycle maternel/primaire et à une augmentation au cycle secondaire (en M/P, le pourcentage est passé de 68 % à 60 %, et en secondaire, de 57 % à 59 %).

La part du temps consacré au soutien éducatif par les chargés de cours a augmenté, passant de 29 % à 34 % au total, de 26,5 % à 35,5 % au cycle maternel et primaire, et est restée stable au cycle secondaire autour de 34 %.

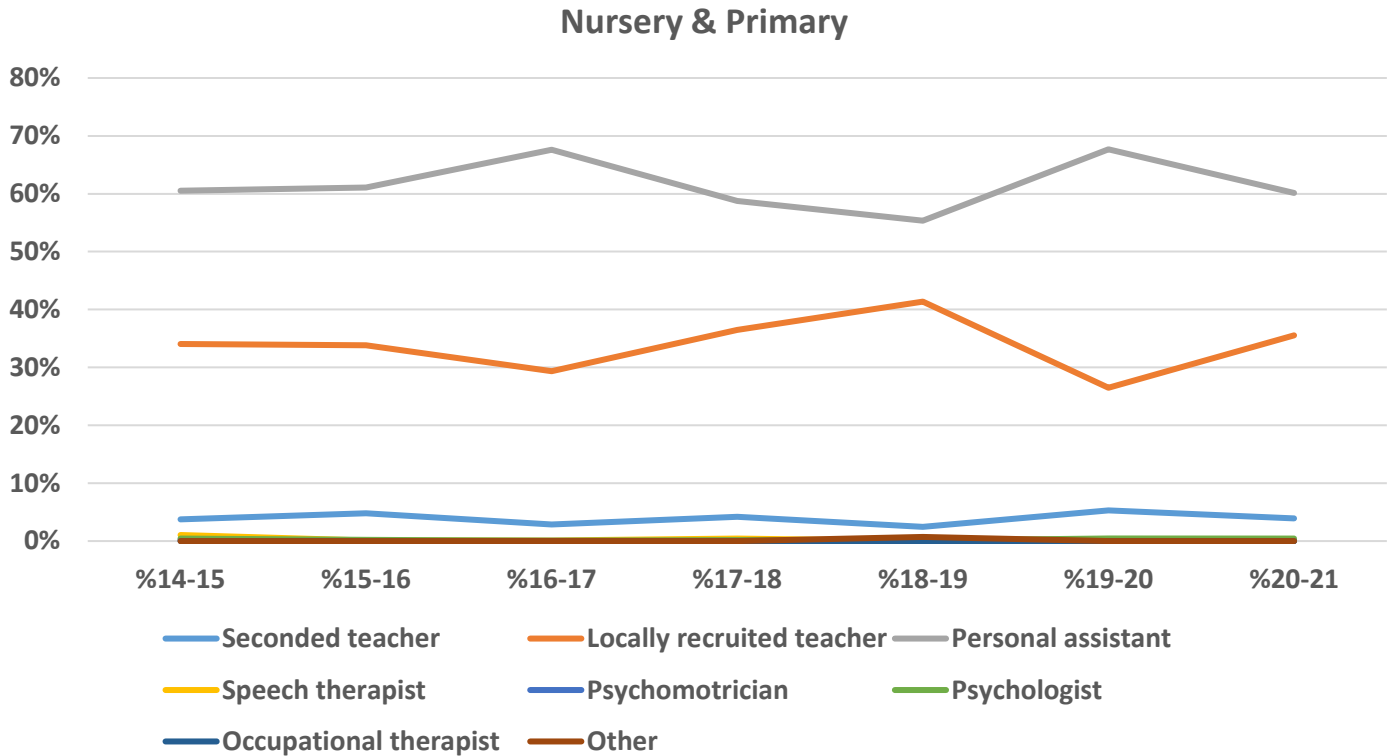
Le temps de soutien assuré par des enseignants détachés a diminué au cycle maternel et primaire, passant de 5 % à 4 % ; en secondaire, il a également diminué, passant de 9 % à 8,5 %.

Tableau 16 : Soutien intensif A total par cycle assuré par les différentes professions

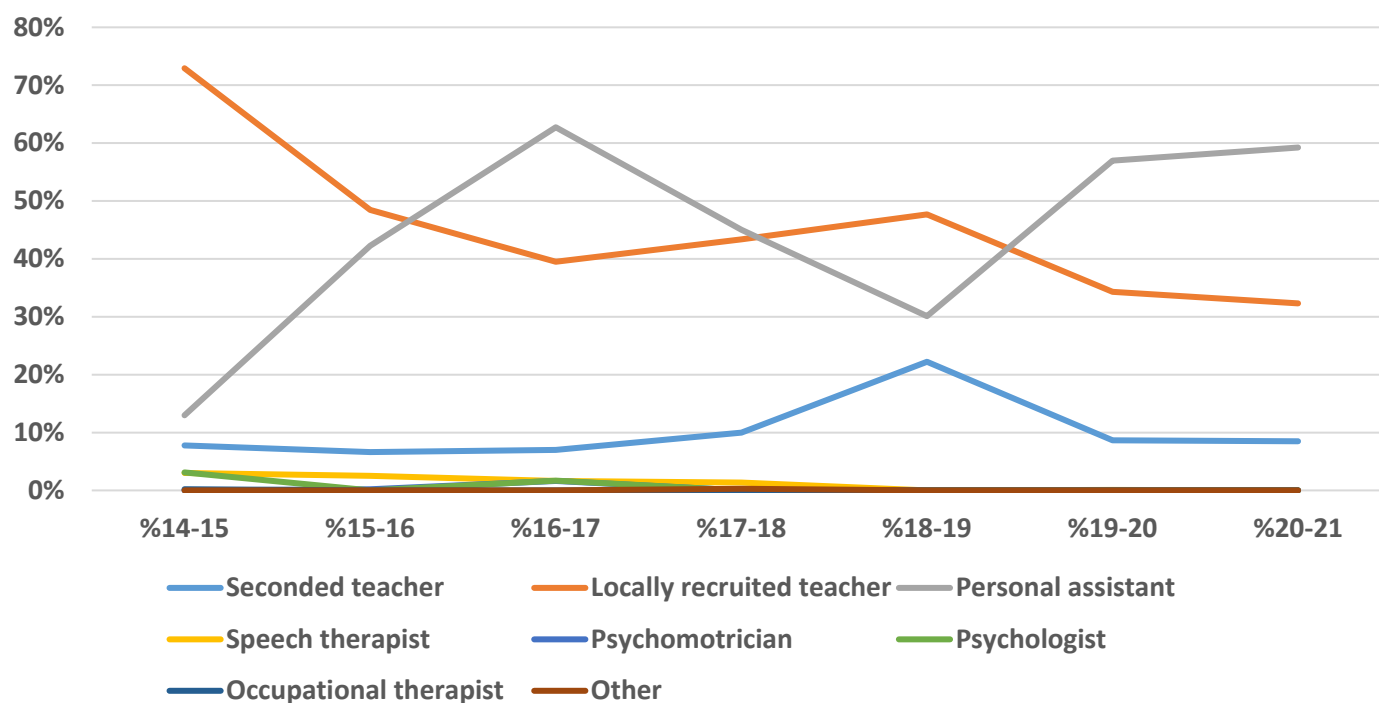
Profession	Maternel et primaire		Secondaire		Tous les cycles	
	Heures/semaine	%	Heures/semaine	%	Heures/semaine	%
Enseignants détachés	157,75	3,9%	209,75	8,5%	367,50	5,6%
Chargés de cours	1.431,75	35,5%	799,83	32,3%	2.231,58	34,3%
Assistants au soutien éducatif	2.424,24	60,1%	1.466,05	59,2%	3.890,29	59,8%
Orthophonistes	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%

Psychomotriciens	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Psychologues	18,00	0,4%	-	0,0%	18,00	0,3%
Ergothérapeutes	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Autre	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
TOTAL	4.031,74	100,0%	2.475,63	100,0%	6.507,37	100,0%

Graphiques 11 et 12 : Soutien intensif A total par cycle assuré par les différentes professions



Secondary

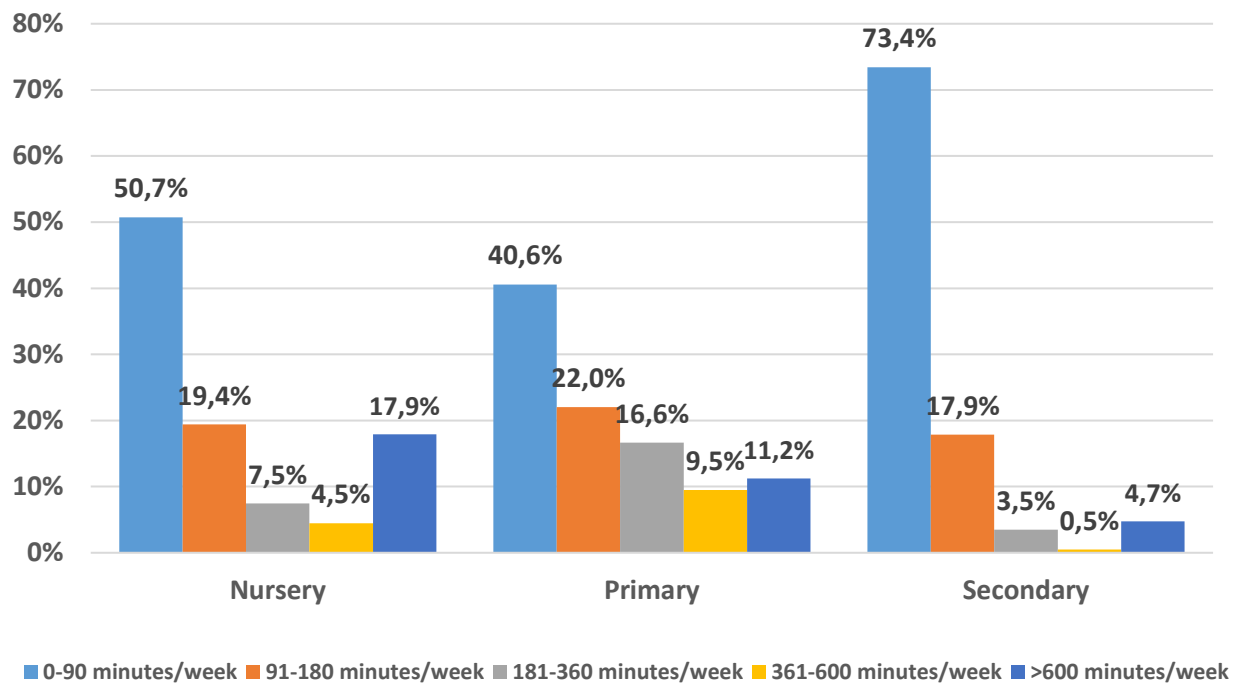


La plus grande partie du SIA apporté (58 %) avait une durée inférieure à 90 minutes par semaine, et 19,8 % se situaient dans une catégorie entre 91 et 180 minutes par semaine. Cette situation est similaire à celle des cinq dernières années. 9,5 % du SIA sont apportés à raison de 181 à 360 minutes par semaine, ce qui est plus que l'an dernier (7,9 %). 4,6 % du soutien sont apportés à raison de 361 à 600 minutes hebdomadaires, et 8,2 % sont consacrés au soutien le plus intensif (plus de 600 minutes hebdomadaires). On ne note pas de changement significatif pour ces catégories de soutien éducatif.

Tableau 17 : Quantité de SIA par cycle

Quantité de SIA	Maternel		Primaire		Secondaire		Total	
	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%
0-90 minutes/semaine	34	50,7%	278	40,6%	588	73,4%	900	58,0%
91-180 minutes/semaine	13	19,4%	151	22,0%	143	17,9%	307	19,8%
181-360 minutes/semaine	5	7,5%	114	16,6%	28	3,5%	147	9,5%
361-600 minutes/semaine	3	4,5%	65	9,5%	4	0,5%	72	4,6%
>600 minutes/semaine	12	17,9%	77	11,2%	38	4,7%	127	8,2%
TOTAL	67	100,0%	685	100,0%	801	100,0%	1 553	100,0%

Graphique 13 : Proportion (en %) d'élèves bénéficiant du soutien intensif A (en minutes par semaine), par cycle



III. Moyens nécessaires au soutien éducatif

III.1. Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, au total, 1109 enseignants ont assuré le soutien éducatif.

- 67,1 % des enseignants (744) travaillaient au cycle secondaire, 27,2 % (302) au cycle maternel/primaire et 5,7 % (63) travaillaient dans différents cycles.
- Plus des deux tiers des enseignants chargés du soutien éducatif étaient des chargés de cours, et un tiers des enseignants détachés. La proportion de chargés de cours assurant un soutien éducatif a augmenté au niveau du système.
- Le pourcentage d'enseignants détachés et de chargés de cours qui s'occupent du soutien éducatif varie d'une année à l'autre, comme le montre le tableau 18.
- Le nombre total d'enseignants assurant tous les types de soutien a augmenté de 6 % au niveau du système. Nous pouvons cependant observer que le nombre d'enseignants qui apportent du soutien diffère sensiblement d'une école à l'autre. Alors que dans cinq écoles, nous pouvons observer une baisse du nombre total d'enseignants comprise entre 10 % et 50 %, nous pouvons observer la tendance inverse dans les autres écoles, à savoir : une hausse du nombre d'enseignants comprise entre 13 % et 49 %.

Tableau 18 : Les enseignants qui apportent toutes les formes de soutien

	2018-2019					2019-2020					2020-2021				
	D*	CdC	Total	D*	CdC	D*	CdC	Total	D*	CdC	D*	CdC	Total	D*	CdC
Ali	18	50	68	26,5%	73,5%	40	34	74	54,1%	45,9%	35	30	65	53,8%	46,2%
Ber	9	27	36	25,0%	75,0%	7	24	31	22,6%	77,4%	5	31	36	13,9%	86,1%
B I	16	40	56	28,6%	71,4%	27	79	106	25,5%	74,5%	18	70	88	20,5%	79,5%
B II	19	80	99	19,2%	80,8%	54	68	122	44,3%	55,7%	23	38	61	37,7%	62,3%
B III	19	63	82	23,2%	76,8%	32	73	105	30,5%	69,5%	47	107	154	30,5%	69,5%
B IV	16	46	62	25,8%	74,2%	0	53	53	0,0%	100,0%	27	46	73	37,0%	63,0%
Fr	23	43	66	34,8%	65,2%	18	49	67	26,9%	73,1%	13	63	76	17,1%	82,9%
Kar	14	39	53	26,4%	73,6%	28	34	62	45,2%	54,8%	16	27	43	37,2%	62,8%
Lux I	59	96	155	38,1%	61,9%	59	88	147	40,1%	59,9%	60	107	167	35,9%	64,1%
Lux II	44	52	96	45,8%	54,2%	26	71	97	26,8%	73,2%	20	67	87	23,0%	77,0%
Mol	5	47	52	9,6%	90,4%	14	31	45	31,1%	68,9%	17	39	56	30,4%	69,6%
Mun	32	36	68	47,1%	52,9%	14	50	64	21,9%	78,1%	22	66	88	25,0%	75,0%
Var	32	35	67	47,8%	52,2%	26	51	77	33,8%	66,2%	18	97	115	15,7%	84,3%
TOT	306	654	960	31,9%	68,1%	345	705	1.050	32,9%	67,1%	321	788	1.109	28,9%	71,1%

* D : Détachés.

- Un tiers (33 %) des enseignants étaient qualifiés pour enseigner à des élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques. Plus de 76,2 % des enseignants avaient acquis plus de trois ans d'expérience au cours des cinq dernières années dans l'enseignement à des élèves qui ont des besoins éducatifs spécifiques.

III.2. Assistants au soutien éducatif

Au total, 249 assistants travaillaient dans le domaine du soutien éducatif au cours de l'année scolaire 2020-2021, la plupart d'entre eux (69,9 %) en maternelle et au primaire. Cela représente une augmentation de 2,5 % du nombre d'enseignants.

- C'est à Luxembourg I que l'on trouve le plus grand nombre d'assistants (56).
- A Bruxelles I, Bruxelles III, Bruxelles IV et Luxembourg I, on dénombrait plus de 20 assistants.
- Aucun assistant chargé du soutien ne travaillait au cycle secondaire des EE d'Alicante et de Bruxelles I, et aucun assistant chargé du soutien ne travaillait à l'EE de Bergen.
- Plus de la moitié (68,3 %) des assistants détenaient un diplôme universitaire.
- 17,4 % des assistants avaient un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.
- 26,6 % of assistants sortaient de l'enseignement professionnel.

Tableau 19 : Les assistants au soutien éducatif dans les Ecoles européennes

	2018-2019					2019-2020					2020-2021						
	M&P	S	Total	M&P	S	M&P	S	Total	M&P	S	M&P	S	Dans différents cycles	Total	M&P	S	Dans différents cycles
Ali	2	1	3	66,7%	33,3%	2	1	3	66,7%	33,3%	0	0	2	2	0,0%	0,0%	100,0%
Ber	1	1	2	50,0%	50,0%	0	0	0			0	0	0	0			
B I	19	3	22	86,4%	13,6%	61	3	64	95,3%	4,7%	50	4	0	54	92,6%	7,4%	0,0%
B II	13	3	16	81,3%	18,8%	10	3	13	76,9%	23,1%	13	3	0	16	81,3%	18,8%	0,0%
B III	21	5	26	80,8%	19,2%	23	11	34	67,6%	32,4%	24	19	1	44	54,5%	43,2%	2,3%
B IV	23	3	26	88,5%	11,5%	21	8	29	72,4%	27,6%	26	8	0	34	76,5%	23,5%	0,0%
Frf	4	2	6	66,7%	33,3%	2	3	5	40,0%	60,0%	2	1	0	3	66,7%	33,3%	0,0%
Kar	3	3	6	50,0%	50,0%	3	2	5	60,0%	40,0%	3	4	0	7	42,9%	57,1%	0,0%
Lux I	28	13	41	68,3%	31,7%	32	16	48	66,7%	33,3%	32	19	5	56	57,1%	33,9%	8,9%
Lux II	23	1	24	95,8%	4,2%	14	2	16	87,5%	12,5%	11	4	0	15	73,3%	26,7%	0,0%
Mol	1	2	3	33,3%	66,7%	1	1	2	50,0%	50,0%	4	1	0	5	80,0%	20,0%	0,0%
Mun	12	2	14	85,7%	14,3%	12	2	14	85,7%	14,3%	9	4	0	13	69,2%	30,8%	0,0%
Var	5	0	5	100,0%	0,0%	10	0	10	100,0%	0,0%	9	0	1	10	90,0%	0,0%	10,0%
TOT	155	39	194	79,9%	20,1%	191	52	243	78,6%	21,4%	183	67	9	259	70,7%	25,9%	3,5%

III.3. Les coordinateurs du soutien éducatif

Le tableau 20 ci-dessous indique le nombre de coordinateurs du soutien éducatif et le temps de coordination par semaine. Ce temps de coordination est financé à partir du budget consacré au soutien éducatif, ce qui explique que les écoles ont une plus grande liberté et flexibilité.

Tableau 20 : Temps de coordination (en minutes hebdomadaires)

	2018-2019				2019-2020				2020-2021				
	Nombre de coordinateurs			Temps de coordination (en minutes par semaine)	Nombre de coordinateurs			Temps de coordination (en minutes par semaine)	Nombre de coordinateurs				Temps de coordination (en minutes par semaine)
	M&P	S	Total		M&P	S	Total		M&P	S	A travers les cycles	Total	
Ali	1	2	3	608	1	2	3	608	1	1	0	2	540
Ber	1	1	2	285	1	1	2	375	2	1	0	3	375
B I	1	1	2	1.410	2	1	3	2.670	2	1	0	3	2.730
B II	1	2	3	1.995	1	2	3	2.250	1	2	0	3	3.015
B III	8	1	9	1.245	8	1	9	1.365	1	1	0	2	1.365
B IV	1	1	2	2.190	1	1	2	2.490	1	1	0	2	1.920
FrF	1	1	2	960	1	1	2	960	1	1	0	2	960
Kar	3	1	4	720	3	1	4	675	3	1	0	4	850
Lux I	10	1	11	1.365	1	1	2	1.845	1	2	0	3	2.325
Lux II	1	1	2	1.395	1	1	2	1.395	1	1	0	2	1.673
Mol	1	2	3	1.605	1	2	3	1.290	1	2	0	3	1.320
Mun	1	2	3	720	1	2	3	1.125	1	2	1	4	1.125
Var	2	2	4	1.860	2	2	4	1.680	2	1	1	4	1.680
TOT	32	18	50	16.358	24	18	42	18.728	18	17	2	37	19.878

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, au total,

- 37 coordinateurs contribuaient au soutien éducatif, soit cinq de moins que l'année précédente.
- Le nombre de coordinateurs par école variait de deux à quatre. L'organisation de la coordination du soutien éducatif est davantage harmonisée entre les écoles que par le passé, où il existait de grandes différences entre les écoles (p. ex. le nombre de coordinateurs variait entre 2 et 11 au cours de l'année scolaire 2018-2019).
- 75,7 % d'entre eux étaient qualifiés pour enseigner à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques. Cela représente une hausse très importante par rapport à l'année scolaire précédente, lorsque le pourcentage des coordinateurs qualifiés était de 59,5 %.
- 94,6 % avaient au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement à des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques sur les 5 dernières années.

IV. Résultats des candidats au Baccalauréat européen bénéficiant de dispositions particulières

Ces dernières années (2016-2021), le rapport sur le Baccalauréat européen a fourni quelques informations relatives aux résultats au Baccalauréat européen des candidats bénéficiant de dispositions particulières pour le cycle du Baccalauréat européen. Il convient de noter que les élèves pour qui des dispositions particulières ont été approuvées en vue des épreuves écrites et orales du Baccalauréat européen ne sont pas nécessairement des élèves bénéficiant du soutien intensif A. Cependant, la majorité des élèves bénéficiant de dispositions particulières ont bénéficié de l'une ou l'autre forme de soutien éducatif.

Tableau 21 : Résultats obtenus au Baccalauréat européen par les élèves bénéficiant de dispositions particulières et par l'ensemble des candidats (Données extraites des Rapports sur le Baccalauréat européen 2018, 2019, 2020 et 2021)

	2018		2019		2020		2021	
	Tous les candidats	Avec dispositions particulières	Tous les candidats	Avec dispositions particulières	Tous les candidats	Avec dispositions particulières	Tous les candidats	Avec dispositions particulières
Nombre de candidats	2 116	96	2 175	145	2 265	143	2 370	177
Nombre de garçons	1 039	55	1 105	76	1 102	87	1 224	93
Nombre de filles	1 077	41	1 070	69	1 163	56	1 146	84
Taux de réussite	98.2%	97.9%	98.2%	95.9%	98.21%	97.20%	99.54%	98.87%
Note finale moyenne	78.4%	72.6%	78.8%	72.8%	79.99*	74.83*	78.19%	72.50%
NFM garçons	76.7%	72.6%	77.1%	71.8%	78.33*	74.32*	76.09%	71.43%
NFM filles	79.9%	72.6%	80.7%	73.9%	81.55*	75.64*	80.44%	73.68%
Note globale à l'écrit	74.0%	67.3%	75.2%	68.0%	N/A	N/A	72.83%	66.88%
Note globale à l'oral	81.7%	76.3%	82.1%	77.6%	N/A	N/A	N/A	N/A

* Après modération

Le nombre et la proportion de candidats bénéficiant de dispositions particulières ont sensiblement augmenté pour la session 2021 du Bac, parvenant à un niveau encore jamais atteint et affichant une hausse de 84 % par rapport à 2018.

La comparaison des principaux résultats du Baccalauréat européen nous montre que les résultats des candidats bénéficiant de dispositions particulières ne diffèrent pas beaucoup des résultats de l'ensemble des candidats au Baccalauréat européen. Les premiers obtiennent des notes légèrement inférieures à la moyenne, mais leur taux de réussite correspond à celui de l'ensemble des candidats. Les notes doivent être considérées à la lumière du nouveau système de notation, introduit pour la première fois lors du Bac 2021, selon lequel la note de passage ne correspond plus à 60 %, mais à 50 %. Le Bac 2021 a également été affecté par la pandémie de COVID-19 ; les épreuves orales ont été annulées et leur contribution à la note finale a été remplacée par la note A finale.

Dispositions particulières qui ont été le plus fréquemment accordées pour le Bac 2021 (par ordre décroissant) :

- 10 minutes supplémentaires par heure d'examen ;
- 10 minutes supplémentaires par préparation d'épreuves orales (bien que les épreuves orales aient été annulées cette année en raison de la pandémie de COVID-19) ;
- utilisation d'un ordinateur avec ou sans correcteur orthographique ;
- utilisation d'une calculatrice ;
- lecteur.

V. Budget affecté au soutien éducatif

V.1. Coût du soutien éducatif pour l'année scolaire 2020-2021 en fonction des différentes formes de soutien et coût par élève

Les tableaux 22, 23 et 24 ci-dessous montrent les coûts réels calculés pour l'année scolaire 2020-2021 et prennent en compte 4 douzièmes de la Clôture des comptes 2020 et 8 douzièmes de la Clôture des comptes 2021, y compris les modifications.

Le coût par élève est calculé sur la base des Clôtures des comptes des Ecoles européennes, dans lesquels les chiffres ne sont pas ventilés par type de soutien (ils comprennent les coûts du soutien général, modéré, intensif A et intensif B).

Au total, 4745 élèves bénéficient du soutien général, 2682 du soutien modéré, 1562 du SIA et 450 du SIB. Les élèves qui ont bénéficié du soutien général et du soutien modéré sont moins nombreux que l'an passé, soit respectivement une baisse de -5,0 % et de -4,2 %. Les populations scolaires qui ont reçu un soutien intensif B et intensif A ont augmenté de 38,9 % et 13,3 %, respectivement. Il convient de rappeler que tout élève peut bénéficier de plusieurs formes de soutien.

Le coût réel de l'ensemble des formes de soutien éducatif sur l'année scolaire 2020-2021 s'élevait au total à 19 632 132 €. Cela représente une augmentation de 13,5 % (2 327 981 €) par rapport au coût total réel pour l'année précédente.

Le coût réel moyen par élève des EE pour l'année scolaire 2020-2021 était de 2 080 €. Cela représente une hausse de 258 € (14,2 %) par rapport à l'année scolaire précédente.

- Le coût par élève est le plus élevé à l'EE de Luxembourg II (3 813 €), suivie par Luxembourg I (2 983 €), Bruxelles III (2 690 €) et Bruxelles I (2 543 €).
- Le coût par élève est de loin le plus bas à l'EE de Munich, où il est de 911 €.
- Enfin, dans les écoles de Francfort, Mol et Karlsruhe, le coût par élève est aussi nettement inférieur au coût moyen.

Tableau 22 : Coûts de l'année scolaire 2020-2021

Si un ou une élève bénéficie de plusieurs formes de soutien éducatif, il ou elle compte pour un élève dans chaque forme de soutien éducatif dont il ou elle bénéficie.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	M	O	P
Ecole	Coûts	% du coût total	Nombre d'élèves (population totale)	% de la pop. scolaire	Nombre d'élèves avec soutien gén.	% d'élèves avec soutien général	Nombre d'élèves avec soutien mod.	% d'élèves bénéficiant du soutien modéré	Nombre d'élèves bénéficiant du SIB	% d'élèves bénéficiant du SIB	Nombre d'élèves bénéficiant du SIA	% de la pop. scolaire	Nbre total d'élèves bénéf. d'un soutien (F+H+J+L)	% de la pop. scolaire	Coût par élève (B/N)
Ali	549.573,67 €	2,8%	1.050	3,7%	190	4,0%	79	2,9%	25	5,6%	27	1,7%	321	3,4%	1.712,07 €
Ber	279.941,00 €	1,4%	581	2,1%	75	1,6%	25	0,9%	7	1,6%	12	0,8%	119	1,3%	2.352,45 €
B I	3.064.423,00 €	15,6%	4.302	15,2%	640	13,5%	189	7,0%	121	26,9%	255	16,3%	1.205	12,8%	2.543,09 €
B II	1.344.597,00 €	6,8%	3.201	11,3%	446	9,4%	330	12,3%	10	2,2%	172	11,0%	958	10,1%	1.403,55 €
B III	2.461.338,33 €	12,5%	3.310	11,7%	517	10,9%	148	5,5%	74	16,4%	176	11,3%	915	9,7%	2.689,99 €
B IV	1.484.357,33 €	7,6%	3.098	11,0%	449	9,5%	270	10,1%	71	15,8%	72	4,6%	862	9,1%	1.721,99 €
FrF	698.989,00 €	3,6%	1.591	5,6%	325	6,8%	333	12,4%	24	5,3%	67	4,3%	749	7,9%	933,23 €
Kar	487.399,00 €	2,5%	913	3,2%	271	5,7%	65	2,4%	29	6,4%	41	2,6%	406	4,3%	1.200,49 €
Lux I	4.236.412,67 €	21,6%	3.313	11,7%	518	10,9%	577	21,5%	12	2,7%	313	20,0%	1.420	15,0%	2.983,39 €
Lux II	2.676.636,67 €	13,6%	2.668	9,5%	254	5,4%	150	5,6%	38	8,4%	260	16,6%	702	7,4%	3.812,87 €
Mol	534.896,67 €	2,7%	731	2,6%	192	4,0%	302	11,3%	4	0,9%	34	2,2%	532	5,6%	1.005,44 €
Mun	649.586,67 €	3,3%	2.142	7,6%	517	10,9%	82	3,1%	33	7,3%	81	5,2%	713	7,6%	911,06 €
Var	1.163.980,67 €	5,9%	1.331	4,7%	351	7,4%	132	4,9%	2	0,4%	52	3,3%	537	5,7%	2.167,56 €
TOT	19.632.131,67 €	100,0%	28.231	100,0%	4.745	100,0%	2.682	100,0%	450	100,0%	1.562	100,0%	9.439	100,0%	2.079,90 €

Population scolaire totale :

695,41 €

Tableau 23 : Evolution des coûts par élève (coûts réels)

Ecole	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ali	748,67 €	1.332,11 €	1.349,32 €	1.168,32 €	1.524,55 €	1.712,07 €
Ber	838,73 €	575,48 €	1.402,64 €	1.888,14 €	2.144,59 €	2.352,45 €
B I	1.755,31 €	2.486,59 €	2.737,35 €	3.002,39 €	2.858,28 €	2.543,09 €
B II	1.321,55 €	1.570,11 €	1.699,86 €	1.027,31 €	1.057,20 €	1.403,55 €
B III	1.382,93 €	1.569,89 €	1.717,61 €	2.044,13 €	2.401,21 €	2.689,99 €
B IV	968,00 €	1.427,62 €	1.395,98 €	1.217,58 €	1.362,23 €	1.721,99 €
FrF	192,13 €	425,07 €	595,74 €	700,17 €	1.055,28 €	933,23 €
Kar	734,39 €	1.221,33 €	887,64 €	1.072,63 €	1.058,43 €	1.200,49 €
Lux I	1.336,40 €	921,02 €	964,79 €	1.453,91 €	2.026,74 €	2.983,39 €
Lux II	1.110,25 €	1.410,00 €	2.050,05 €	2.874,92 €	3.655,62 €	3.812,87 €
Mol	674,52 €	415,07 €	553,27 €	652,32 €	981,84 €	1.005,44 €
Mun	1.080,11 €	931,32 €	818,53 €	666,98 €	750,06 €	911,06 €
Var	1.371,31 €	1.604,11 €	1.966,90 €	2.336,08 €	1.935,69 €	2.167,56 €
TOT	1.118,92 €	1.281,59 €	1.393,88 €	1.522,50 €	1.821,68 €	2.079,90 €

Le tableau 24 ci-dessous montre l'affectation et l'utilisation du budget du soutien éducatif et les dépenses par école. La colonne « Budget » mentionne le budget affecté au soutien éducatif, tel qu'approuvé par le Conseil supérieur. La colonne « Implementation » (« Exécution ») indique les dépenses réelles ou l'utilisation réelle du budget.

Le Budget 2021 présenté ci-dessous comprend les budgets supplémentaires ou modificatifs approuvés en 2021, p. ex. pour faire face aux besoins extraordinaires dus à la pandémie dans le domaine du soutien éducatif.

La ligne budgétaire « Rémunération liée au soutien éducatif » (« Remunerations relating to Educational Support », dans ce tableau) couvre les salaires, charges sociales et autres coûts liés au personnel en rapport avec le soutien éducatif. La ligne budgétaire « soutien éducatif » (« Educational Support ») couvre l'équipement et le matériel en rapport avec le soutien éducatif.

Les chiffres des tableaux ci-dessus montrent que le coût par élève dans les différentes écoles est très variable, même dans les écoles présentant des caractéristiques similaires.

Il importe de noter que plus de 99 % du budget alloué au soutien éducatif concernent les salaires. Par conséquent, l'avancement dans les échelons et les augmentations salariales annuelles ont une forte incidence sur le budget total alloué au soutien éducatif. De plus, comme la plupart des enseignants qui assurent le soutien éducatif sont des chargés de cours, dans certaines écoles, l'augmentation salariale engendrée par les mesures mises en place pour attirer et retenir des enseignants qualifiés a un impact sur le budget du soutien éducatif.

La plupart des écoles affichent une augmentation constante du coût par élève, qui se reflète dans le coût moyen par élève à l'échelle du système. Toutefois, dans certaines écoles, le coût par élève varie, et dans une école, il a constamment diminué au cours des quatre dernières années.

Tableau 24 : Budget et dépenses liés au soutien éducatif

	2018		2019		2020		2021	
	2018 Budget	Implementation	2019 Budget	Implementation	2020 Budget	Implementation	2021 Budget	Implementation
Alicante	348.940	392.051	465.807	408.582	551.868	513.771	570.038	567.475
Remunerations relating to educational supp	347.440	392.051	464.307	408.582	550.368	513.771	568.538	566.603
Educational Support	1.500	0	1.500	0	1.500	0	1.500	872
Bergen	132.962	160.153	152.962	220.137	282.312	285.609	279.158	277.107
Remunerations relating to educational supp	130.000	156.897	150.000	217.288	279.279	283.623	275.958	273.880
Educational Support	2.962	3.256	2.962	2.849	3.033	1.986	3.200	3.227
Bruxelles I	1.806.000	2.138.511	2.136.881	2.866.883	2.384.173	3.179.829	3.320.545	3.006.720
Remunerations relating to educational supp	1.800.000	2.134.601	2.130.881	2.862.894	2.378.173	3.173.059	3.310.545	3.004.127
Educational Support	6.000	3.910	6.000	3.989	6.000	6.770	10.000	2.593
Bruxelles II	1.560.910	1.308.353	1.879.475	1.039.348	1.437.559	1.183.469	1.340.940	1.425.161
Remunerations relating to educational supp	1.555.910	1.304.805	1.869.475	1.033.099	1.427.559	1.178.108	1.330.940	1.418.577
Educational Support	5.000	3.548	10.000	6.249	10.000	5.361	10.000	6.584
Bruxelles III	1.363.000	1.652.386	1.713.220	1.746.349	1.760.734	2.220.783	2.560.456	2.581.616
Remunerations relating to educational supp	1.350.000	1.640.243	1.700.000	1.734.395	1.747.250	2.212.095	2.546.702	2.570.387
Educational Support	13.000	12.143	13.220	11.954	13.484	8.688	13.754	11.229
Bruxelles IV	1.204.711	1.099.512	1.284.646	1.103.110	1.374.015	1.320.146	1.508.320	1.566.463
Remunerations relating to educational supp	1.199.711	1.095.771	1.275.000	1.100.905	1.360.015	1.314.157	1.488.000	1.557.506
Educational Support	5.000	3.741	9.646	2.205	14.000	5.989	20.320	8.957
Frankfurt	153.150	500.482	304.152	555.302	383.426	627.777	713.702	734.595
Remunerations relating to educational supp	151.150	500.214	301.152	555.061	380.426	627.333	710.702	732.986
Educational Support	2.000	268	3.000	241	3.000	444	3.000	1.609
Karlsruhe	420.000	378.350	448.000	382.002	448.000	404.365	527.095	528.916
Remunerations relating to educational supp	410.000	374.709	440.000	377.986	440.000	401.055	519.095	525.566
Educational Support	10.000	3.641	8.000	4.016	8.000	3.310	8.000	3.350
Luxembourg I	1.179.300	1.763.588	1.558.687	2.533.451	1.917.165	3.983.538	4.355.477	4.362.850
Remunerations relating to educational supp	1.170.800	1.752.943	1.552.387	2.530.967	1.900.517	3.983.538	4.343.037	4.360.325
Educational Support	8.500	10.645	6.300	2.484	16.648	0	12.440	2.525
Luxembourg II	1.305.125	1.518.394	1.520.000	2.069.723	1.720.000	2.556.782	2.961.822	2.736.564
Remunerations relating to educational supp	1.300.000	1.514.094	1.500.000	2.066.408	1.700.000	2.555.602	2.942.022	2.726.935
Educational Support	5.125	4.300	20.000	3.315	20.000	1.180	19.800	9.629
Mol	293.094	273.936	337.292	391.408	333.945	425.802	441.121	589.444
Remunerations relating to educational supp	290.594	271.478	334.792	389.749	330.195	423.427	437.371	587.281
Educational Support	2.500	2.458	2.500	1.659	3.750	2.375	3.750	2.163
Munich	862.430	523.657	702.847	562.561	703.000	622.166	733.004	663.297
Remunerations relating to educational supp	859.430	520.858	699.847	560.796	700.000	621.624	729.254	660.682
Educational Support	3.000	2.799	3.000	1.765	3.000	542	3.750	2.615
Varese	606.000	919.305	807.000	1.082.161	1.122.200	1.151.680	1.227.550	1.170.131
Remunerations relating to educational supp	600.000	913.305	800.000	1.075.161	1.113.200	1.144.600	1.218.550	1.161.131
Educational Support	6.000	6.000	7.000	7.000	9.000	7.080	9.000	9.000
	11.235.622	12.628.678	13.310.969	14.961.017	14.418.397	18.475.717	20.539.228	20.210.339

VI. Activités de formation et de coordination

VI.1. Activités de formation mises en place au niveau de l'école

Tableau 25 : Activités de formation mises en place au niveau de l'école

Ecole	Experts externes			Expertise interne			Journée pédagogique		
	Domaine	Heures	Effectifs	Domaine	Heures	Effectifs	Domaine	Heures	Effectifs
Bru I (UCC)	Bien-être mental/Difficultés d'apprentissage	8	25	autisme	6	40	Informations générales sur l'apport d'un soutien Evaluation/Outils	1 2	Tous 30
Bru II	Difficultés d'apprentissage/comportementales, Logiciels,	8	55				Troubles mentaux/Gestion du stress/Gestion des émotions	9,5	185
Bru III	Dysorthographe	3	31				Difficultés d'apprentissage/comportementales, Logiciels,	8	55
Bru IV	Dyslexie	8,5	25				Dysorthographe	2	15
FrF	Epilepsie	4	10						
Kar	Gestion du stress des enfants	4	80						
Lux I				LI/Maths/Bien-être	34	46	Ateliers sur la dyslexie/Paul Dennison/Gym cérébrale	8	Tous
Lux II	Lecture	1	2						
Mol	Education inclusive et numérisation	2	15	Procédures	2	65			
Mun	Bien-être mental/Difficultés d'apprentissage	8	25				Evaluation	3	130
Var	Difficultés d'apprentissage/comportementales, Logiciels,	8	55	Santé mentale et bien-être	2	Tous	Formation dispensée par des psychologues scolaires	1	Tous

Certaines écoles ont indiqué qu'une partie de la formation prévue qui avait dû être annulée en raison des restrictions liées à la COVID-19 aura lieu au cours de l'année scolaire 2021-2022. En outre, les enseignants ont également suivi une formation continue individuelle en dehors de l'école.

VI.2. Enquêtes et activités de formation mises en place au niveau du système

Enquêtes menées/analysées au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

- TIC pour l'inclusion et la modernisation des dispositions particulières
- Outils pour l'identification précoce des capacités et des besoins des élèves
- Transition vers d'autres parcours éducatifs
- Situation des psychologues scolaires dans les Ecoles européennes

Une enquête étudiant les répercussions de la COVID-19 sur l'enseignement et l'apprentissage au cours de l'année scolaire 2020-2021 dans toutes les Ecoles européennes a été réalisée à l'échelle du système par la Task Force « Préparation de l'année scolaire 2021-2022 ».

L'objectif était de mieux comprendre l'impact de la pandémie sur l'enseignement et l'apprentissage. L'enquête cible les parents et les représentants légaux, les élèves du secondaire (S1 à S7), ainsi que l'ensemble du personnel de direction et d'éducation. Elle visait à rendre les Ecoles européennes plus résilientes et à leur permettre de mieux répondre et s'adapter à l'adversité et aux défis contemporains, car le développement de la résilience demande une évaluation approfondie de l'impact de la crise récente afin de pouvoir prendre des décisions éclairées.

L'enquête a été administrée via Microsoft Forms, en anglais, en français et en allemand, du 28.09.2021 au 30.11.2021. Elle a été envoyée par l'intermédiaire des directions des écoles à l'ensemble du personnel des EE, à tous les élèves de la S1 à la S7, ainsi qu'à tous les parents et représentants légaux.

Les taux de réponse aux enquêtes ont été les suivants :

Catégorie	Nombre de répondants	Pourcentage estimé de réponse
Personnel	872	36.1%
Elèves S1-S7	2287	14.57%
Parents et représentants légaux	6444	24%

L'enquête comportait deux questions adressées à chaque groupe de répondants, qui portaient sur le soutien éducatif apporté pendant l'année scolaire 2020-2021 :

Parents et représentants légaux :

- Question 31 : Lors de l'apprentissage in situ, le soutien éducatif était bien organisé.
- Question 32 : Lors de l'apprentissage à distance, le soutien éducatif était bien organisé.

Principaux résultats :

Les parents avaient un avis très positif sur l'organisation du soutien éducatif en cas d'apprentissage in situ (31). S'agissant de l'organisation du soutien éducatif à distance (32), les avis sont globalement positifs, mais dans une moindre mesure que lorsque ce soutien est assuré in situ.

Elèves :

- Question 27 : Lorsque j'étais à l'école, le soutien éducatif était accessible et bien organisé sur place.
- Question 28 : Lorsque j'étais à la maison, le soutien éducatif était accessible et bien organisé dans le cadre de l'apprentissage à distance.

Principaux résultats :

L'avis des élèves sur le soutien éducatif apporté est globalement positif, tant pour l'enseignement et l'apprentissage sur site (27) qu'à distance (28). Cependant, les résultats sont plus contrastés dans des conditions d'enseignement et d'apprentissage à distance, le pourcentage de réponses indécises étant élevé.

Personnel :

- Question 28 : Soutien aux enfants ayant des besoins supplémentaires - Les enfants et les jeunes qui ont des besoins importants, notamment les élèves défavorisés, les élèves ayant besoin d'un soutien éducatif et les élèves vulnérables, disposent des bonnes structures et dispositions pour favoriser un enseignement à distance.
- Question 29 : Soutien aux enfants ayant des besoins supplémentaires - Cela comprend des conseils aux parents et aux représentants légaux sur la manière de soutenir efficacement l'enseignement à distance et de s'assurer que les élèves ont accès à du matériel informatique et à des logiciels adaptés à leurs besoins.

Principaux résultats :

Les membres du personnel n'avaient pas tous conscience du soutien apporté aux élèves ayant des besoins supplémentaires (28), (29). Cependant, la plupart des membres du personnel ne percevaient pas de problèmes majeurs dans la disponibilité des structures et des dispositions de soutien en place pour favoriser l'enseignement à distance (28) ou les conseils à l'intention des parents et des représentants légaux (29).

Au cours de l'année 2020-2021, deux journées de formation continue destinées aux coordinateurs du soutien éducatif des Ecoles européennes et des Ecoles européennes agréées ont été organisées par les inspecteurs des EE et le BSG. La formation se concentrait essentiellement sur les récentes évolutions au niveau du système concernant l'apport d'un soutien éducatif et d'une éducation inclusive dans les Ecoles européennes et dans la Conception Universelle de l'Apprentissage.

VII. Constatations effectuées

- Diminution du temps consacré au soutien général, au soutien modéré et au soutien intensif B.
- Le nombre moyen d'heures par enseignant offrant un soutien intensif A au cycle secondaire reste très bas (2,5).
- Baisse importante du nombre d'élèves bénéficiant du SIA dans certaines matières (histoire, géographie, chimie, biologie et physique) au cycle secondaire.
- Pour la première fois depuis 2012, la baisse du nombre d'élèves bénéficiant d'un soutien éducatif de la P5 à la S1 n'a plus été constatée cette année : la baisse la plus élevée est maintenant observée entre la S1 et la S2.
- La proportion de chargés de cours assurant un soutien éducatif a augmenté au niveau du système. Disparité entre les écoles et au sein de certaines écoles en ce qui concerne l'évolution (hausse/baisse) du nombre d'enseignants impliqués dans tous les types de soutien éducatif.
- Le pourcentage des coordinateurs du soutien éducatif possédant les qualifications requises a sensiblement augmenté, passant à 75,9 %.

VIII. Domaines dans lesquels il convient d'approfondir la réflexion au niveau des écoles et du système

1. Personnel affecté au soutien éducatif

Il est recommandé d'allouer le soutien lors de la répartition des heures de cours initiales afin de concentrer les heures de soutien sur les enseignants dont le profil est adapté à ces fonctions. Il convient de se demander si le recul du nombre d'enseignants affectés à tous les types de soutien, identifié dans certaines écoles au cours de l'année scolaire 2020-2021, reflète cela.

2. Proportions des professeurs détachés et recrutés localement

La répartition du personnel travaillant dans le domaine du soutien éducatif varie d'une école à l'autre et au sein des écoles, par exemple en termes de nombre d'enseignants détachés et recrutés localement. La proportion d'enseignants détachés et recrutés localement dans certaines écoles varie d'année en année. Qu'est-ce que cela signifie en termes de continuité de l'offre de soutien éducatif et quel type de mesures sont en place dans les écoles pour limiter les effets négatifs pour les élèves ?

3. Répartition des heures de soutien entre les cycles

Certaines écoles comptent systématiquement plus d'heures de soutien au cycle primaire qu'au cycle secondaire. Est-ce le reflet d'une approche préventive ? Dans quelle mesure les mesures de soutien sont-elles proactives ou réactives ?

4. Diminution du soutien intensif A en biologie, chimie et physique au cycle secondaire

Dans quelle mesure cette diminution reflète-t-elle une approche indépendante de la matière à l'égard du soutien intensif A ou bien un moindre besoin de soutien intensif A dans ces matières, par exemple en raison de nouveaux programmes ?

IX. Décision du Conseil supérieur

Le Conseil supérieur prend note du Rapport statistique concernant l'offre de soutien éducatif et et l'éducation inclusive dans les Ecoles européennes pour l'année 2020-2021.

Le rapport sera publié sur le site web www.eursec.eu.